

Rapport à
Son Excellence
Monsieur Abdou DIOUF
Secrétaire général
de la Francophonie



sur

l'usage de la langue française aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012

Par la **Très Honorable Michaëlle JEAN**
Grand Témoin de la Francophonie
Ancienne Gouverneure générale et
Commandante en chef du Canada (2005-2010)
Envoyée spéciale de l'Unesco pour Haïti

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Rapport à **Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF**
Secrétaire général de la Francophonie

sur

**l'usage
de la langue française
aux Jeux Olympiques
et Paralympiques
de Londres 2012**

Par la **Très Honorable Michaëlle JEAN**
Grand Témoin de la Francophonie
Ancienne Gouverneure générale et
Commandante en chef du Canada (2005-2010)
Envoyée spéciale de l'Unesco pour Haïti

Introduction

Le 13 février 2010, quatre ans après avoir eu le plaisir d'assister, aux côtés de Jacques Rogge, aux Jeux Olympiques d'hiver de Turin, j'avais le privilège d'annoncer, en français d'abord et en ma qualité de Gouverneure générale du Canada, l'ouverture officielle des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver. J'ignorais alors que les liens que j'avais tissés avec la famille olympique allaient encore se renforcer dans les mois qui suivirent, après que S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, me fit l'honneur de me nommer Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, le 20 avril 2011.

Résolument engagé depuis près de dix ans dans la promotion de la langue française lors des Jeux Olympiques, S.E.M. Abdou Diouf a été sensible à mon enracinement dans la Francophonie et à la qualité de mes relations avec le président du Comité International Olympique (CIO), à mon expérience olympique et à mes relations avec les autorités britanniques. Il m'a chargée d'approfondir la collaboration avec la famille olympique, avec le comité d'organisation des Jeux de Londres (LOCOG), ainsi qu'avec les États francophones. Le Secrétaire général de la Francophonie a également souhaité que j'assure un travail d'observation de l'usage de la langue française avant et pendant les Jeux à Londres, avant de lui remettre le présent rapport complété de mes recommandations pour poursuivre efficacement l'aventure olympique en français.

J'ai reçu cette mission comme un cadeau, tant elle fut enthousiasmante, riche en défis de toutes sortes et, au final, couronnée de succès.

La tâche ne fut pas aisée, l'usage et la visibilité du français n'allant pas de soi. Il fallut prendre le temps de faire connaissance, de s'approprier, de lutter contre les préjugés, le poids de l'Histoire, négocier, ne rien lâcher.

J'ai tenu également, en accord avec le Secrétaire général de la Francophonie, à profiter de la présence des Jeux à Londres, ville jeune, multiculturelle, moderne, anglophone par excellence mais où vivent aussi un demi-million de francophones sans compter les nombreux francophiles, pour donner voix et donner à voir à une langue française moderne, décomplexée, langue vivante du présent et de l'avenir. Créer l'événement, communiquer, interpeller ont donc également été l'une de mes priorités.

Enfin, il m'a paru essentiel d'intégrer à mon travail une mission d'observation à l'occasion des Jeux Paralympiques dont je suis ressortie très marquée et qui m'a semblé particulièrement éclairante.

Avant de vous faire partager tout au long de ce rapport ces mois d'engagement au service de la langue française dans le plus grand événement sportif international, je tiens à témoigner tout particulièrement de mon admiration et de ma gratitude devant la formidable énergie déployée par toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette aventure, directement ou indirectement, à mes côtés. Les athlètes, les ambassadeurs des pays francophones à Londres et leurs collaborateurs, MM. Claude Boucher du Haut-Commissariat du Canada et Fabrice Filliez de l'ambassade de Suisse, MM. Xavier Guérard de l'Institut français et Éric Vandepoorter du Bureau Export de Londres qui ont été d'ingénieux facilitateurs, les collaborateurs du LOCOG, du CIO et des Comités Nationaux Olympiques (CNO) francophones, les volontaires des Jeux Olympiques et Paralympiques, mes conseillers – en tête de liste M. Jacques Bilodeau, passionné comme moi de l'espace francophone –, les personnels de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) - en particulier Mme Audrey Delacroix dont je salue la perspicacité et le professionnalisme – qui ont été impressionnants de détermination, d'idées et d'enthousiasme. Qu'ils en soient toutes et tous d'ores et déjà remerciés.

Grâce à l'union de nos énergies, Londres aura déclaré avec nous pendant plusieurs mois : « Le français j'adore ! »

1

Une phase
préparatoire
marquée
par de longues
négociations



1.1 Le contexte politique et juridique de la mission

Ce que dit et ce que ne dit pas la Charte olympique

Les francophones aiment à le rappeler : le Mouvement olympique moderne a été créé en français par le baron Pierre de Coubertin.

La Charte olympique s'en fait clairement l'écho, stipulant dans sa règle 23 que :

- 1. Les langues officielles du Comité International Olympique (CIO) sont le français et l'anglais.*
- 2. À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe.*
- 3. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire.*

Mais au-delà de la reconnaissance de ce principe, que beaucoup considèrent comme daté, plusieurs éléments viennent limiter notre exercice.

Tout d'abord, une lecture attentive de cette règle nous conduit rapidement à constater que les langues officielles ici énoncées sont celles du CIO. Il n'y est pas question à proprement parler des Jeux Olympiques. Il serait bien entendu incongru, voire absurde, de ne pas intégrer les Jeux Olympiques à l'application de cette règle. Toutefois, cette rédaction nous place face à une insécurité juridique et il a pu parfois arriver à nos interlocuteurs olympiques de nous le faire sentir assez ouvertement.

Cette insécurité est renforcée par l'absence de « décret d'application » de cette règle. Aucun texte officiel ne vient préciser ni son champ, ni ses modalités de mise en œuvre. Aussi est-il communément admis que toute ville requérante, candidate ou organisatrice des Jeux Olympiques doit respecter la Charte olympique dans son ensemble. La pratique nous conduit en outre à observer que le

CIO demande aux comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) d'assurer le bilinguisme dans leurs publications, leurs principaux outils de communication, les annonces officielles et protocolaires, les principaux panneaux de signalétique et les services à la famille olympique. Mais au-delà de ce cadrage très général, le COJO reste parfaitement maître de sa politique linguistique, dépendant de ses priorités budgétaires et des pressions politiques qui s'exercent sur lui. C'est ainsi, par exemple, que l'on a pu voir fleurir à Pékin des panneaux de signalétique faisant apparaître le français avant l'anglais et le chinois, tandis que le français figurait en seconde position à Vancouver et à Londres.

Enfin, il importe de souligner que les francophones eux-mêmes contribuent trop souvent à desservir leur langue, préférant ignorer les services des interprètes ou les documents de travail en français lorsqu'ils existent pourtant. Le CIO et les COJO n'en sont pas dupes et trouvent là leur meilleur argument pour revoir à la baisse leur politique linguistique et les services qui en découlent. Gageons que l'Association francophone des Comités Nationaux Olympiques (AFCNO) sache se saisir de ce sujet et accomplir le travail de sensibilisation et de mobilisation qui s'impose d'urgence.

Le legs de mes prédécesseurs

Grâce à l'action conjuguée de plusieurs États membres de la Francophonie, de l'OIF et des Grands Témoins au cours de ces dix dernières années, la question de la langue française dans les Jeux Olympiques peut désormais être traitée en prenant appui sur des bases solides.

Suite aux initiatives françaises dès les années 1990, puis aux recommandations des premiers Grands Témoins nommés par Abdou Diouf, à savoir Hervé Bourges et Lise Bissonnette, la langue française dans les Jeux Olympiques est évoquée depuis Pékin en 2008 au plus haut niveau, directement avec le président du CIO et le président du COJO, sous un angle politique.

Elle fait également désormais systématiquement l'objet d'une mobilisation de l'ensemble de la communauté politique, diplomatique et associative francophone avec l'intervention de l'OIF qui signe la convention avec le COJO, la création et l'engagement des Groupes d'ambassadeurs francophones, la création et la mobilisation de l'AFCNO. L'approche politique se double donc d'une approche multilatérale.

Le Secrétaire général de la Francophonie et mes prédécesseurs, particulièrement Jean-Pierre Raffarin et Pascal Couchepin à qui je rends hommage, ont également fait le choix de rendre visible et audible notre message, d'inscrire notre action dans la durée et d'en assurer la mise en cohérence avec d'autres actions de la Francophonie.

J'ai bien entendu tenu à me placer dans la continuité de cette évolution et à l'amplifier, convaincue qu'il fallait en effet mener de front une action politique et diplomatique, médiatique et événementielle, solidaire et collective, culturelle et éducative, durable et transversale, globale, moderne et dynamique.

Je pense que nous avons ainsi franchi plusieurs caps supplémentaires que je présenterai tout au long des prochaines pages, mais qu'il reste beaucoup de travail à accomplir, tant l'usage réel de notre langue dans le monde sportif et olympique en particulier demeure fragile.

Je pense que nous avons collectivement et successivement réussi à stabiliser un niveau minimum de services en français dans le cadre des Jeux Olympiques. Mais cette offre reste bien entendu encore très inférieure à celle proposée en anglais, quand bien même il pourrait en être autrement dans certaines situations que j'évoquerai plus tard, à moindre coût. De plus, j'ai souvent constaté, et déploré, le recul de notre langue en dehors des Jeux Olympiques, comme par exemple dans le nom officiel de certaines fédérations sportives internationales qui ont renoncé récemment à leur appellation en français, ou sur le site internet de grandes fédérations internationales qui, pourtant dirigées par des francophones, ne communiquent plus qu'en anglais !

Comme nous le verrons plus loin, la collaboration avec le CIO et les COJO a permis selon moi de garantir le maintien d'un certain niveau d'usage du français pendant les Jeux Olympiques et de garantir sa visibilité. Mais le risque de voir notre langue reléguée au seul rang de langue cérémonielle et protocolaire n'est jamais loin. Les francophones doivent être les premiers à en prendre conscience et à adopter les mesures qui s'imposent, non pas en revendiquant uniquement le respect, incantatoire, d'une règle ou d'une tradition, mais en réalisant que la diversité linguistique et culturelle est une plus-value, qu'elle est leur ciment commun et qu'elle peut faire leur force dans bon nombre de situations. D'autres communautés linguistiques et culturelles l'ont bien compris avant nous et savent légitimement en tirer avantage.

Des débuts sur fond de scepticisme

Afin de compléter la présentation du contexte dans lequel j'ai appréhendé cette mission, j'ajouterai qu'il m'a fallu tenir compte des craintes et du scepticisme francophones face à la capacité des Britanniques à traiter la langue de Molière et de Senghor comme il se devait.

Scepticisme, parce que la réflexion ramenait souvent mes interlocuteurs à l'histoire de la relation franco-britannique et à ses soubresauts, à l'image de « la perfide Albion ».

J'estime que Londres a dans l'ensemble fait bonne place à notre langue et à la francophonie. Pourtant, nombreux étaient ceux qui gardaient à l'esprit l'échec de la candidature de Paris face à celle de Londres, lorsque le CIO a décidé en juillet 2005, à Singapour, de confier aux Britanniques plutôt qu'aux Français l'organisation des Jeux d'été de 2012. Pour beaucoup, les Britanniques en tireraient une fierté, voire une arrogance qu'ils exprimeraient assurément par une mise à l'écart, ou un mépris à l'égard de notre langue. Je n'ai, pour ma part, jamais ressenti une telle provocation tout au long de ma mission.

Puis j'ai souvent entendu que ce serait plus difficile à Londres qu'à Pékin car lorsqu'il y a trois langues, le COJO est plus enclin à réaliser des efforts de traduction qu'en cas de bilinguisme, surtout lorsque la langue du pays est aussi la langue internationale par excellence qui peut donc se suffire à elle-même !

Ces craintes étaient renforcées par le recul de l'apprentissage de la langue française au Royaume-Uni.

Car même si le français est la première langue étrangère enseignée au Royaume-Uni, une tendance à la baisse a été constatée depuis la réforme de 2004 qui rend optionnel l'apprentissage d'une langue vivante après 14 ans. Les statistiques des inscriptions aux examens montrent aujourd'hui que les langues étrangères ont connu un déclin rapide ces dernières années. Sur les 21 langues proposées aux élèves, le français reste en tête avec 177 618 élèves l'ayant présenté au GCSE et 13 850 au A-Level en 2010, suivi par l'allemand et l'espagnol.

Dans ce contexte, le français subit une constante diminution : 64% des élèves présentant une langue étrangère au GCSE ont choisi français en 2000, contre 55% en 2010. Cette situation s'explique par le fait que les élèves se dirigeant vers des études de langues doivent utiliser au minimum deux langues étrangères, mais aussi par le fait que le français est souvent considéré comme passé de mode par les parents qui l'ont appris. Les chefs d'établissement, qui sont quant à eux jugés sur les résultats aux examens, considèrent fréquemment que le français, tout comme l'allemand, est plus difficile à apprendre et n'encouragent pas son enseignement.

Plusieurs obstacles et défis se manifestaient donc d'emblée. Et je n'étais qu'au début de mes surprises.

1.2 Apprendre à se connaître et à s'approprier

Premières discussions avec le LOCOG et identification de ses contraintes

Les premières discussions avec le LOCOG ont été engagées dès le mois de juin 2010 à l'occasion d'une mission à Londres d'Audrey Delacroix, commissaire pour la langue française dans les Jeux Olympiques à l'OIF. Ce fut également l'occasion de rencontrer les ambassades francophones. Très vite celles-ci ont assuré le suivi des relations avec le LOCOG et engagé une coopération concrète, avec par exemple l'aide au recrutement d'une Française responsable de la traduction au LOCOG, Anne de Faramond, à l'initiative du gouvernement français.

S'est ensuivie, le 24 février 2011, une rencontre à Londres entre S.E.M. Abdou Diouf et lord Sebastian Coe, président du LOCOG. Lord Coe s'est montré rassurant sur sa volonté d'offrir à notre langue la place qui lui revenait avant et pendant les Jeux. Mais les contraintes politiques auxquelles était soumis le LOCOG sont très vite apparues : sur un plan politique interne, il convenait de tenir compte des attentes linguistiques de la communauté britannique multiculturelle qui souhaitait vivre « ses Jeux » en anglais bien entendu mais également en urdu, bengali ou gaélique. Sur un plan international, la clientèle olympique du LOCOG s'attendait à entendre parler en espagnol, en russe, en arabe ou en chinois.

Invoquer la règle 23 de la Charte olympique suffirait-il au LOCOG pour justifier les dépenses qu'imposait la conduite d'une politique linguistique faisant d'abord place égale au français et à l'anglais ? Lord Coe semblait déjà en douter. La suite des événements allait nous le confirmer.

Vaincre les préjugés

Convaincre de l'intérêt pratique et de la nécessité d'assurer un réel usage et une bonne visibilité de la langue française, au-delà du respect de la Charte, ne fut pas le seul défi à relever à l'aube de notre collaboration avec le LOCOG. Nous avons rapidement dû apprendre à nous découvrir, à vaincre les préjugés, à lutter contre la méconnaissance.

Travailler sur l'image tout d'abord pour faire comprendre au LOCOG que nous n'étions pas des « gendarmes » de la langue française mais des partenaires souhaitant développer avec lui un « service pour la clientèle olympique » (athlètes, officiels, journalistes, spectateurs, volontaires). Je ne concevais pas mon rôle comme celui d'un « contrôleur » chargé de cocher des cases et de distribuer bons et mauvais points pendant les Jeux. Il m'importait au contraire

d'observer, de comprendre, de proposer, d'adapter pour collaborer intelligemment et efficacement au service de l'événement, de ses acteurs, de son public.

Travailler sur l'image aussi pour faire comprendre au LOCOG et à l'opinion publique britannique que nous n'étions pas non plus des « activistes militants » arc-boutés sur un combat jusqu'au-boutiste, inflexible et à certains égards passéiste entre deux langues, dans la nostalgie d'une ancienne domination linguistique du monde ! Je ne me percevais pas comme une « croisée » de la langue française mais davantage comme une passionnée convaincue et convaincante de sa modernité, de son actualité et de la valeur ajoutée qu'elle représente pour offrir au quotidien, concrètement, une formidable expérience olympique au plus grand nombre. S'engager dans ce combat, c'était lutter contre l'image déformante de notre action renvoyée par les tabloïds britanniques qui ne se sont pas privés de caricaturer notre message et ont singulièrement compliqué notre relation avec le LOCOG. Mû par la crainte d'être accusé de dépenser l'argent du contribuable britannique sans fondement pour la langue française, le LOCOG, en présence du CIO, est allé jusqu'à affirmer qu'il « *ne souhaiterait pas risquer le ridicule face aux médias britanniques* », ce qui n'a pas manqué de me faire réagir vivement en réunion. J'ai alors réalisé tout le chemin qu'il nous restait à parcourir entre ce jour d'octobre 2011 et le 27 juillet 2012, date d'ouverture des Jeux de Londres. Il a fallu fournir un effort de pédagogie, pour faire comprendre qui nous étions, ce que nous représentions réellement et ce que les Jeux avaient à gagner à montrer leur ouverture sur le monde. La Francophonie, ce sont 77 États et gouvernements de par le monde et près de 75 délégations olympiques sur les 204 invitées à Londres. Il nous a fallu plusieurs réunions et plusieurs mois pour que cette réalité prenne corps chez nos interlocuteurs qui avaient trop tendance à considérer que la Francophonie, c'était la France, et donc pour eux « *seulement 0,09 % de leur clientèle* » !

Susciter l'adhésion à mes priorités et trouver un terrain d'entente

Réaliser un travail de pédagogie, adapter notre vocabulaire, notre mode de communication, et ajuster nos priorités en tenant compte des contraintes de nos partenaires pour trouver un terrain de rencontre et d'entente. Tel a été le fil conducteur de mon action pendant ces mois de négociation.

J'ai délibérément adopté une posture moins institutionnelle que celle à laquelle l'on aurait pu s'attendre, estimant qu'il fallait intégrer le langage et la psychologie de mes interlocuteurs. Ainsi, nos propositions ont été systématiquement présentées comme une « offre de services » orientée vers la « clientèle olympique ». J'ai beaucoup insisté sur le fait que l'offre de services en français n'était pas une contrainte supplémentaire à la charge du LOCOG mais, au contraire, un supplément de qualité qui contribuait indéniablement à la dimension internationale et multiculturelle des Jeux Olympiques.

Avec des projets concrets à l'appui comme l'envoi de traducteurs, l'offre de formations linguistiques, l'organisation d'événements, notre intervention apparaissait, à juste titre, davantage sous l'angle du partenariat que sous celui du contrôle. La suite de mes rencontres sur le terrain, pendant les Jeux Olympiques, m'a confortée dans cette idée. J'ai pu constater à plusieurs reprises que, sans l'existence en nombre suffisant de volontaires parlant français, des journalistes, des photographes ou des athlètes auraient fortement peiné à résoudre les difficultés auxquelles ils étaient confrontés.

Dans le même temps, j'ai consacré une part importante de mon énergie, avec l'appui de l'OIF et des ambassades francophones, à trouver un accord avec le LOCOG sur le niveau de services à offrir, en français, à l'ensemble de la clientèle olympique. Insister pour que la signalétique soit bilingue, dans le plus grand nombre de situations possible, était important pour assurer une information de qualité et pour donner de la visibilité à notre langue.

Surtout, insister pour que les *Guides du spectateur*, qui présentaient toutes les informations pratiques sur l'organisation des compétitions et la circulation sur les sites olympiques, existent en anglais, certes, mais également en français. C'est le sujet qui a nécessité les discussions les plus longues avec le LOCOG. Une version papier en anglais de l'ensemble des guides avait été prévue de longue date et était envoyée à chaque spectateur, à son domicile, avec les billets des épreuves. Pour des raisons de coût et compte tenu des difficultés à évaluer au plus juste les besoins, aucune version française n'était prévue. Nous avons beaucoup insisté pour y remédier et avons proposé qu'une version papier en français soit imprimée et diffusée à Londres par les réseaux culturels et olympiques francophones. Arguant de sa volonté d'organiser des « Jeux verts » et refusant de courir le risque que des documents distribués aux abords et sur les sites de compétition, le LOCOG s'y est refusé. Nous avons donc convenu ensemble qu'une traduction intégrale de ces guides serait réalisée, mise en ligne et téléchargeable sur le site internet officiel du LOCOG, et accessible sur les téléphones portables. Ayant été très impliquée dans la préparation des Jeux d'hiver de Vancouver qui avaient fortement promu les principes de respect de l'environnement et de développement durable, j'ai tout naturellement été sensible à cette préoccupation du LOCOG et n'ai vu que des avantages à ce que, grâce à nos discussions, une version française finisse par exister et soit promue à l'aide des technologies modernes.

Enfin, toujours animés par cette volonté d'informer largement et d'associer le grand public à l'expérience olympique, nous avons décidé de donner de la visibilité à notre action de façon moderne et attractive. Un slogan, « **Le français j'adore !** », et un logo très dynamique et coloré ont servi de base à la création d'une véritable marque et d'une campagne de communication et d'événements que je détaillerai dans le prochain chapitre.

2

Pour une
Francophonie
créative et
partenaire
de la famille
olympique

FRANÇAIS
D'ADURE!
Londres 2012



2.1 Lancement de la marque et de la campagne « *Le français j'adore !* »

Un grand concert francophone sur Trafalgar Square le 17 mars 2012

Dès ma première visite à Londres en qualité de Grand Témoin, au mois de juin 2011, je me suis amusée à vérifier, au hasard de mes rencontres dans les rues de Londres, si le statut de langue officielle des Jeux Olympiques conféré au français était connu par le grand public britannique. J'ai rapidement constaté que c'était rarement le cas mais qu'il y avait en revanche un véritable intérêt et une réelle bienveillance à l'égard de notre langue. J'ai souvent entendu mes interlocuteurs terminer notre conversation par un « *le français, c'est cool !* », ou « *le français, j'adore !* ».

J'ai donc proposé au Secrétaire général de la Francophonie de donner une identité, une signature à notre action à l'occasion des Jeux de Londres et la décision fut prise de créer un slogan, de l'illustrer à l'aide d'un logo et de mettre en place un plan de communication et d'événements. Plusieurs slogans ont été soumis au débat, avec pour objectif la capacité à être compris par les anglophones : « *le français, c'est cool* », « *le français, une chance* », « *le français, c'est in* », et enfin « ***Le français j'adore !*** » sur lequel Abdou Diouf et moi-même sommes tombés d'accord.



Nous l'ignorions alors mais nous étions en train de créer une marque qui, selon moi, n'aurait que des avantages à être déclinée au cours des prochaines éditions des Jeux.

Lors de ma deuxième visite à Londres, sur proposition du haut-commissaire du Canada, S.E.M. Gordon Campbell et de M. Claude Boucher, haut-commissaire adjoint, les ambassades francophones m'ont offert de lancer la campagne « **Le français j'adore !** » à l'occasion d'un grand concert francophone, le 17 mars 2012, sur Trafalgar Square. Après avoir obtenu le soutien du Secrétaire général de la Francophonie très enthousiaste à cette idée, j'ai donc donné mon accord aux ambassades francophones qui ont admirablement organisé cet événement dans des temps records, sous la conduite de S.E.M. Anton Thalmann, ambassadeur de Suisse à Londres, et de ses collaborateurs Fabrice Filliez, Franziska Heimgartner Trilling et Katya Caminada.

Cet événement, qui s'est tenu en présence de S.E.M. Abdou Diouf et du maire adjoint de Londres, a donné le top départ aux festivités organisées tous les ans le 20 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie. Pour la première fois, cette grande journée francophone était célébrée officiellement, en présence du Secrétaire général de la Francophonie, sur une terre anglophone. Tout un symbole pour une communauté comme la nôtre qui a à cœur de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, la richesse que recèlent les différences, la solidarité.

Le concert a réuni plus de 40 000 personnes venues découvrir neuf jeunes talents francophones que j'ai eu le plaisir de rencontrer avant et après leur prestation et qui ont offert une formidable image de la jeunesse francophone : Rayes Bek (Liban), Mélissa Laveaux (Haïti), Grupo Lokito (Côte d'Ivoire), Claudine Muno et The Luna Boots (Luxembourg), Jali (Fédération Wallonie-Bruxelles), Noga (Suisse), Alfa Rococo (Québec), Emel Mathlouti (Tunisie), Féloche (France).

Cette manifestation a été organisée avec le soutien tout particulier de TV5MONDE, dont les présentateurs Estelle Martin et Alex Taylor ont très efficacement animé l'événement. Avec l'OIF, nous avons également pu compter sur la participation active de nombreuses institutions que je tiens ici à remercier et à féliciter très chaleureusement : les ambassades de Suisse, de Belgique, de France, de Roumanie, du Liban, le Haut-Commissariat du Canada, la Délégation générale du Québec, la Commission européenne, l'Institut français du Royaume-Uni, le Bureau Export de Londres, l'Institut culturel de Roumanie, l'Office de tourisme de Roumanie, l'Office de tourisme de Belgique-Wallonie-Bruxelles, l'Office de tourisme de Tunisie, la maison de la Suisse (Présence Suisse), la région de Verbier-Saint Bernard, et les médias Ici Londres, French Radio London et France in London.

Outre le concert, les spectateurs ont pu visiter les espaces animés par les partenaires de cet événement, dédicacer le « mur de mots » installé à l'entrée de la marquise de l'OIF sur lequel chacun était invité à inscrire son mot préféré de



français

prefere

noire
petite
pur

Rigolo Alpente

Crepuscule

Metro

Kebab

le pont

MONTPELLIER

effleuré

Bison
ARRETE

me ch

ch

Seo

KIWI

DINE

un

Hi

la langue française, ou encore goûter aux délicieux mezze, gaufres, raclette ou frites proposés sur cette place mythique de Londres.

Les médias anglophones et francophones n'ont pas manqué le rendez-vous et ont, dans l'ensemble, bien accueilli cette initiative, à l'exception prévisible d'un ou deux journaux britanniques habituellement peu enclins à aborder sous un jour favorable les problématiques francophones et allant même jusqu'à qualifier notre concert de « *regroupement de fanatiques* » !

Un site internet dédié

En appui à cette campagne, j'ai proposé au Secrétaire général de la Francophonie la création d'un site internet bilingue www.lefrancaisjadore.com. Mis en ligne au début du mois de mars 2012, il a permis d'informer le grand public sur les fondements et les objectifs de notre action et de celle de mes prédécesseurs à l'occasion des Jeux Olympiques, mais aussi de promouvoir les jeunes artistes, les médias et les institutions qui ont fait l'événement du 17 mars à Trafalgar Square.

Toujours actif à ce jour, ce site internet a également offert, pour la première fois, une plate-forme d'information du grand public sur l'actualité des athlètes francophones pendant les Jeux Olympiques de Londres et pendant les Jeux Paralympiques, ainsi que sur mon activité de Grand Témoin.

Une page Facebook, ainsi que des comptes ont également été créés sur Twitter, Flickr, Instagram, YouTube et Google+.

Cette campagne a également été relayée par les autres sites internet de la Francophonie : www.francophonie.org, page Facebook d'Abdou Diouf, site du Forum mondial de la langue française.

À l'issue de l'été 2012, avec 349 abonnés, nous avons réussi à toucher 139 000 utilisateurs par le biais des optimisations. Nous avons pu constater que l'utilisateur type de nos pages est un homme âgé de 25 à 34 ans et habitant au Sénégal, au Canada ou en France.

Beaucoup reste à faire pour accroître la notoriété de ces pages et de cette marque. Il convient d'identifier désormais l'utilisation qui peut être faite de ce formidable outil au-delà des Jeux de Londres. Peut-on par exemple imaginer qu'il devienne une plate-forme francophone d'information sur l'actualité olympique, au service prioritairement de tous les acteurs francophones concernés – AFCNO, OIF, Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (Conféjes), Jeux de la Francophonie, candidatures olympiques –, puis valorise également à terme les bonnes initiatives francophones en matière culturelle, linguistique et éducative notamment ?

Une visibilité à Londres et dans les maisons olympiques francophones pendant les Jeux



Créer un slogan, un logo, une marque qui affichent une assurance, et un site internet pour les promouvoir devait avoir pour corollaire un travail de visibilité sur le terrain auprès du grand public et de la famille olympique pendant les Jeux.

Nous avons donc ici aussi innové de trois façons.

D'une part en identifiant, avec les ambassades et les réseaux culturels francophones, une programmation artistique et événementielle francophone à Londres, pendant toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces événements ont été rassemblés et promus auprès du grand public dans un document de quatre pages, diffusé à 30 000 exemplaires en français et en anglais à Londres. En point d'orgue de cette programmation, j'ai moi-même invité à Londres la chanteuse québéco-algérienne Lynda Thalie, avec le soutien de l'Institut français du Royaume-Uni, de la Délégation générale du Québec et du Bureau Export de Londres. Lynda Thalie s'est produite à l'Institut français le 29 juillet 2012, lors d'une réception privée devant 120 représentants de la famille olympique, diplomatique et associative francophone. Elle nous a offert un moment d'une grande beauté sur le plan artistique, chargé d'émotion mais également d'une rare générosité. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée, ainsi que chaque membre de son équipe.

D'autre part, nous avons produit une centaine de milliers d'objets promotionnels, également diffusés à Londres, pour assurer la visibilité d'une affirmation, d'une présence de la marque « **Le français j'adore !** » : épinglettes dont les enfants, les jeunes, les volontaires et les collectionneurs en tous genres raffolent, tatouages, accessoires et autocollants pour téléphones portables, T-shirts, sacs à dos, kakémonos, totems, affiches et cartes postales. Ces objets ont été diffusés par les réseaux diplomatiques et culturels francophones mais également par les maisons olympiques francophones.

Enfin, la troisième nouveauté sur laquelle je souhaitais insister également est la mise en place d'un partenariat avec plusieurs maisons olympiques francophones. À chaque édition des Jeux Olympiques, plusieurs CNO installent dans la ville hôte des lieux de réception et de célébration des médaillés. À Londres, nous avons travaillé tout particulièrement avec les maisons olympiques et paralympiques suisse, canadienne, française et avec la toute première maison de l'Afrique. Celles-ci m'ont reçue à plusieurs reprises lors d'événements organisés à leur initiative ou à la mienne.

C'est ainsi par exemple que j'ai été conviée au dîner offert le 30 juillet 2012 par M. François Hollande, président de la République française, au Club France, ainsi qu'à la réception organisée le 30 août à l'invitation de Mme Évelyne Widmer-

Schlumpf, présidente de la Confédération suisse, à la maison suisse où j'avais auparavant rencontré M. Didier Burkhalter, conseiller fédéral chargé des relations internationales. Ce fut toujours pour moi l'occasion de les sensibiliser à la mission que m'a confiée le Secrétaire général de la Francophonie et j'ai eu plaisir à rencontrer un réel intérêt de leur part.

J'ai également participé à la soirée internationale du Club France le 28 juillet, en présence de la ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Mme Valérie Fourneyron, et de nombreuses personnalités politiques et sportives. La maison du Canada m'a également accueillie à plusieurs reprises, notamment le 27 juillet à l'occasion de son inauguration officielle en présence du gouverneur général du Canada, le Très Honorable David Lloyd Johnston et de l'Honorable ministre des Sports, Bal Gosal. J'ai également été conviée, le 28 juillet, à l'inauguration officielle de la maison de l'Afrique, en présence de nombreux ministres africains et de membres du CIO. Cette maison a malheureusement connu par la suite quelques désaccords avec les autorités britanniques qui ont conduit à sa fermeture prématurée trois jours avant la fin des Jeux.

La maison de la Suisse a également accueilli le 31 juillet, à ma demande, une réunion avec les ambassadeurs francophones, suivie d'une rencontre avec la BBC Newsnight, Africa 24, Bonjour Québec, French Radio London et ATS, puis d'un déjeuner avec des membres du CIO, le président du Comité International Paralympique (IPC), et des représentants du corps diplomatique francophone.

Chacun de ces espaces a initié des événements francophones, festifs et culturels, dont un certain nombre peut être retrouvé dans mon programme d'activités 2011-2012, publié dans ce rapport en annexe.

Enfin, les maisons francophones ont été un point d'appui important pour contribuer à la visibilité de la campagne « **Le français j'adore !** » et à la diffusion de nos objets promotionnels et de notre documentation, les mettant à disposition de leur public de façon permanente ou à l'occasion d'événements spéciaux. La campagne « **Le français j'adore !** » était très présente dans chacun de ces lieux et spécialement à la maison de l'Afrique qui faisait également avec nous la promotion des Jeux de la Francophonie dont la prochaine édition se tiendra en France, à Nice, en 2013.

Je tiens à les remercier très sincèrement pour leur active contribution à la diffusion de l'esprit francophone pendant les Jeux de Londres, à féliciter toutes celles et tous ceux qui auront permis de créer cette synergie et à les encourager à poursuivre et à amplifier ce mouvement à l'occasion des prochains Jeux d'hiver à Sotchi et d'été à Rio. C'est ainsi, selon moi, un des leviers à actionner pour contribuer à créer et à diffuser une identité commune et pour renforcer le sentiment d'appartenance à une même famille francophone.

Communiquer, créer l'événement, être vus et entendus était nécessaire, mais encore fallait-il disposer de contenus concrets sur lesquels faire reposer notre message pour lui donner toute sa force.

Avec le concert du 17 mars à Trafalgar Square, j'ai souhaité valoriser la richesse, la diversité et le talent de la jeunesse francophone, ainsi que l'attachement du Secrétaire général de la Francophonie et le mien au multilinguisme.

Les discussions avec le LOCOG et les communications qui se sont ensuivies, visaient à souligner de manière très avantageuse, très pratique et concrète, l'offre de services en plusieurs langues pour l'ensemble de la clientèle olympique et à lutter contre une représentation rigide de notre engagement.

Mais notre action se devait d'aller encore plus loin et de se teinter des couleurs de la solidarité entre les peuples et de l'éducation des jeunes générations auxquelles le Secrétaire général de la Francophonie, le président du CIO, le président du LOCOG et moi-même sommes particulièrement attachés.

Dans cet esprit, l'OIF, la Conféjes et les gouvernements français, suisse et québécois ont développé des actions de solidarité et de formation de jeunes professionnels.

2.2 Programmes de solidarité et de formation de jeunes professionnels

Aide à l'équipement des athlètes francophones

Dans son discours d'ouverture des Jeux Olympiques de Londres, Jacques Rogge s'est exprimé en français sur le thème de la solidarité entre les CNO et entre les athlètes.

Concours de circonstances ou non, c'est également ce principe qui a guidé l'action de l'OIF lorsqu'elle a été approchée pour apporter son aide à plusieurs délégations olympiques francophones, moins bien pourvues que les autres en équipements vestimentaires.

Pour la première fois à l'occasion de ces Jeux, l'OIF a donc financé la conception et la production de tenues sportives pour les délégations de quatre pays africains francophones qui, sans cette intervention, n'auraient pas pu se présenter aux Jeux avec une tenue officielle commune.

Les ensembles ont été dessinés et réalisés par un jeune entrepreneur sénégalais, Djamil Faye, que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Londres et auquel je renouvelle mes remerciements. J'ai également rencontré les délégations concernées, lors de ma visite du village olympique, et je peux témoigner de leur fierté à pouvoir défilier dans le stade ou dans le village olympique avec un équipement approprié et de qualité, comme l'ensemble des autres athlètes. Ils m'ont tous largement témoigné leur reconnaissance que je partage avec la Francophonie et avec M. Faye.

Organisation d'un camp d'entraînement en France avant les Jeux

La Conféjes a pour sa part organisé en France, du 10 au 25 juillet 2012, un stage de préparation pour les athlètes francophones qualifiés aux Jeux Olympiques dans le cadre d'un partenariat conclu plusieurs années auparavant avec le département du Pas-de-Calais.

Ce stage a regroupé environ 60 participants (encadreurs et athlètes), en provenance des centres de haut niveau d'athlétisme de Dakar, du centre FILA de lutte de Thiès et de treize pays membres de la Conféjes : Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Mali, Maurice, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Tunisie. Certains des participants étaient des boursiers du Fonds francophone de préparation olympique de la Conféjes.

L'objectif était de finaliser la préparation en athlétisme, boxe, judo et lutte, dans un environnement assez proche de celui des Jeux.

L'encadrement technique était assuré par les entraîneurs des centres de haut niveau, des fédérations internationales concernées et sur le plan administratif par le secrétariat général de la Conféjes.

Des réflexions sont en cours entre la Conféjes et le Mouvement olympique et paralympique français pour renouveler cette initiative à l'occasion des Jeux d'été de Rio 2016 et pour l'étendre à des athlètes paralympiques.

Ici aussi, il s'agit pour la communauté francophone de donner corps à son esprit de solidarité et de s'organiser collectivement pour optimiser les chances de réussite de ses jeunes talents.

Je saisis cette occasion pour féliciter les athlètes francophones qui ont remporté au total 183 médailles pendant les Jeux Olympiques et 124 pendant les Jeux Paralympiques.

Participation à la formation d'étudiants en traduction et en journalisme

Enfin, à l'instar des initiatives prises lors des précédents Jeux par l'OIF et plusieurs États et gouvernements francophones, particulièrement la Suisse, le Québec et la France, nous avons décidé ensemble de continuer à mettre des jeunes traducteurs à disposition du comité d'organisation. Il s'agissait bien entendu de contribuer à l'effort d'offre de services bilingues du LOCOG mais aussi, plus fondamentalement, d'offrir à ces jeunes futurs professionnels de haut niveau une expérience unique et particulièrement enrichissante à l'occasion du plus grand événement sportif international. C'est une façon d'investir sur leur formation, leur professionnalisation. C'est également un moyen de former des traducteurs expérimentés et spécialisés dans la terminologie olympique dont les spécialistes connaissent la spécificité et les subtilités. Ainsi, une équipe de 40 jeunes traducteurs avait été constituée à Pékin avec l'aide de l'OIF et de plusieurs États et gouvernements francophones. Cinq jeunes traducteurs ont été envoyés par l'OIF et la France pendant un an à Singapour pour les premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse. À Londres, ce sont 11 jeunes étudiants français, suisses et québécois, en fin de formation, qui ont notamment permis aux athlètes et aux officiels francophones de lire quotidiennement en français la *Lettre du village olympique* et aux spectateurs francophones de suivre l'actualité des Jeux sur le site internet du LOCOG.

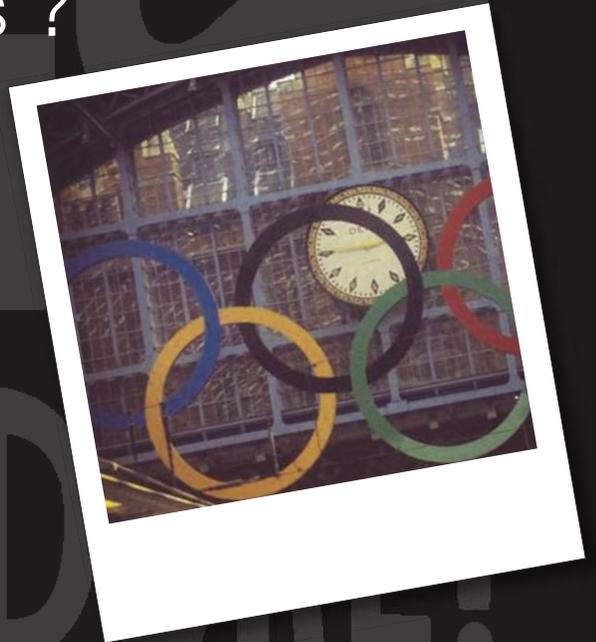
Dans le même esprit, le gouvernement français a envoyé à Londres des jeunes journalistes russes et brésiliens francophones pendant toute la durée des Jeux. Il s'agissait d'investir dès aujourd'hui dans le développement de leurs compétences, dans leur formation, en préparation du travail qu'ils seront amenés à effectuer en tant que professionnels lors des Jeux de Sotchi 2014 et de Rio 2016.

Assurer l'usage et la visibilité de la langue française, rendre notre message audible, crédible et attractif, tisser des liens encore plus étroits entre francophones par des actions de solidarité, mais aussi investir dans notre jeunesse en reconnaissant ses talents, en développant ses compétences, en l'encourageant, en l'accompagnant, en contribuant à sa formation et à son éducation : ce sont autant d'opportunités d'actions et d'engagements offertes à nous tous par les Jeux Olympiques, autant d'opportunités qu'ensemble, avec l'OIF, les États et gouvernements francophones, les ambassades francophones à Londres et les autres partenaires institutionnels, la Conféjes et les CNO francophones, nous avons décidé de saisir pour mener une action globale et durable.

Je suis convaincue que cette approche contribue assurément au rayonnement de notre langue qui, selon moi, a été traitée de façon satisfaisante à Londres comme je l'expliquerai dans le chapitre suivant.

3

Le français :
seconde langue
officielle des JO
de Londres...
et des Jeux
Paralympiques ?



3.1 La Convention sur l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012, entre l'OIF et le LOCOG

Une signature tardive, loin des regards

Comme je l'ai indiqué dans le chapitre 1, les discussions avec le LOCOG furent longues et parfois tendues. Dans ce contexte, la signature de la convention a été reportée à trois reprises. Initialement prévue au mois d'octobre 2011, puis en décembre 2011 et en mars 2012, elle n'a finalement été signée que le 24 mai 2012, soit deux mois avant l'ouverture des Jeux.

Cela n'a toutefois pas empêché le LOCOG, l'OIF et les États et gouvernements de la Francophonie de mettre en place leurs programmes de collaboration en amont, mais cela illustre combien il a été difficile de trouver un terrain d'entente sur les objectifs communs à atteindre.

En outre, le LOCOG était très prudent sur les modalités d'organisation de cette signature et de communication à l'occasion de cet événement. À Pékin comme à Vancouver, les conventions avaient été signées en présence des plus hauts responsables politiques, du corps diplomatique francophone, d'associations francophones et des médias. Il n'en était pas question à Londres, le LOCOG agitant frileusement et systématiquement le spectre des tabloïds qui risquaient de saisir cette occasion pour lancer une polémique sur les dépenses superflues du comité d'organisation, avec les risques de récupération politique possibles.

Aussi, on nous a tout d'abord indiqué que seuls les journalistes internationaux et un photographe de l'OIF pourraient assister à la signature. Puis le LOCOG exigea qu'aucun journaliste ne soit finalement convié. Il s'agissait donc de signer une convention minimaliste, dans la confidentialité et à la lueur de la bougie !

Cet élément a pesé également dans les décisions successives de reporter l'événement car il n'était pas compatible avec le travail de sensibilisation et d'information du grand public que nous souhaitons réaliser.

D'un commun accord avec le LOCOG, nous avons donc saisi l'opportunité du Sportaccord pour signer la convention à Québec, le 24 mai 2012. Cet événement international de grande envergure rassemble chaque année la famille olympique et ses partenaires. Les médias internationaux suivent toujours ce rassemblement avec beaucoup d'attention. J'ai donc accepté de m'y rendre et d'y rencontrer pour la première fois lord Sebastian Coe avec qui j'ai eu un échange très chaleureux. Nous avons ensuite présidé ensemble une réception co-organisée par le LOCOG et l'OIF à l'occasion de la signature de la convention qui, pour la première fois, s'est tenue en présence de M. Gilbert Felli, directeur exécutif des Jeux Olympiques au CIO. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles des journalistes, des membres du CIO, des membres de Fédérations internationales et de Comités Nationaux Olympiques, ainsi que des représentants du corps diplomatique québécois et français.

J'ai ensuite pris la parole en tant qu'invitée d'honneur au dîner offert par l'AFCNO à l'occasion de sa troisième assemblée générale.

Le contenu de la convention

La convention entre l'OIF et le LOCOG précisait, d'une part, les domaines dans lesquels des services bilingues devaient être offerts à la clientèle olympique ; d'autre part, les actions pouvant être mises en œuvre conjointement par le LOCOG, la Francophonie et ses États et gouvernements, pour atteindre ces objectifs.

En accord avec le Secrétaire général de la Francophonie, il s'agissait pour moi de m'assurer que le niveau de services linguistiques offerts à Londres serait au moins équivalent à celui de Pékin mais surtout de qualité.

Il fallait donc identifier les services indispensables pour la famille olympique, les spectateurs et les journalistes, en matière d'information et d'accompagnement.

Avec le LOCOG, nous sommes donc convenus que le français et l'anglais seraient traités à parts égales sur tous les supports de communication écrits (site internet du LOCOG, version électronique des *Guides du spectateur*, *Guide de la famille olympique*, *Guide à l'intention des journalistes*, *Lettre du village olympique*, site intranet et communiqués de presse en particulier).

Il était essentiel que le français soit également visible sur la signalétique, dans toutes les zones accréditées, ainsi que sur les panneaux directionnels et les panneaux délivrant les consignes de sécurité.

Dans les stades, les annonces protocolaires orales et écrites devaient également être bilingues.

Enfin, en termes de ressources humaines, nous étions attachés à ce que le LOCOG enrichisse son équipe d'un nombre de professionnels francophones ou francophiles suffisant, qu'il recrute de nombreux volontaires parlant français et facilement identifiables afin de renseigner et d'accompagner tant la famille olympique que les spectateurs, enfin qu'il mette à disposition des journalistes et des athlètes un nombre suffisant d'interprètes.

Afin d'accompagner ces efforts, nous avons offert au LOCOG, avec la participation des gouvernements français, québécois et suisse, de co-financer le recrutement de la responsable du service de traduction, de prendre en charge l'envoi de sept traducteurs français pendant sept mois et de quatre traducteurs français, québécois et suisses pendant un mois et demi, de financer le recrutement de modérateurs pour la page Facebook en français du LOCOG, de mettre en place des formations en français pour son personnel et de contribuer à l'animation culturelle des Jeux Olympiques.

En termes de suivi, nous avons également proposé de contribuer à la traduction et à la révision du rapport final que publiera le LOCOG à l'issue des Jeux, ainsi que de collaborer ensemble dans le cadre du programme de transfert de connaissances du CIO et transmettre ainsi notre expérience commune au comité organisateur de Rio 2016.

Le texte complet de la convention figure en annexe de ce rapport.

Le cas particulier des Jeux Paralympiques

Depuis les Jeux Olympiques de Pékin en 2008, les Jeux Paralympiques sont organisés dans le pays hôte par le même comité. Toutefois, ils demeurent placés sous la direction du Comité International Paralympique, et non sous celle du CIO.

L'IPC est régi par ses propres règles et n'est pas soumis à la Charte olympique. Sa langue officielle est l'anglais et bien que son président, sir Philip Craven, soit francophile, la langue française n'a pas juridiquement droit de cité dans cet événement.

J'ai toutefois tenu à ce que la convention que nous avons signée avec le LOCOG s'applique également, dans la mesure du possible, aux Jeux Paralympiques. Il importait de m'assurer que le LOCOG veillerait à utiliser pendant les Jeux Paralympiques tous les supports bilingues pertinents, en particulier la signalétique, et qu'il serait sensible à l'intérêt de maintenir également d'autres services, tel le recours à des volontaires parlant français.

Il me paraissait essentiel d'aller dans cette direction pour envoyer aux athlètes et à leur entourage un message d'égale considération avec les athlètes valides et de répondre à leurs besoins en termes de services.

D'abord sceptique, le LOCOG a finalement assez facilement accepté ce principe et sa réintroduction dans le titre et le texte de la convention.

3.2 Un bilan linguistique globalement satisfaisant

Mon observation sur le terrain : les plus...

Après près de dix jours sur place, du 26 juillet au 3 août, j'ai quitté Londres avec une appréciation dans l'ensemble très positive.

Notre langue était-elle visible ? Oui, très largement, dans la mesure où le français s'affichait très clairement et de façon très qualitative sur le site internet officiel des Jeux de Londres. Le nombre de visites du site en français est estimé à 12 millions et le nombre de visiteurs à 3 millions pendant les Jeux, ce qui est un beau résultat.

Oui aussi très largement car le français était bien visible sur les panneaux délivrant les messages de bienvenue, les panneaux directionnels, les panneaux nommant les espaces de service (au centre des médias par exemple), les panneaux délivrant les consignes de sécurité à l'entrée et dans les sites olympiques.

Les athlètes pouvaient lire quotidiennement la *Lettre du village olympique* en français, grâce au travail remarquable de l'équipe de jeunes traducteurs français installée au village olympique que j'ai rencontrée. Les journalistes disposaient d'un système d'information intranet partiellement traduit en français (informations générales sur les Jeux Olympiques, les compétitions, les athlètes). De même, les messages de bienvenue et les informations protocolaires affichés sur les panneaux électroniques dans les enceintes olympiques étaient bilingues.

Notre langue était-elle audible ? Je réponds oui également, et j'insiste sur la prééminence donnée au français sur l'anglais dans un certain nombre de situations. Lors de la cérémonie d'ouverture et des autres cérémonies officielles, lors des compétitions, toutes les annonces orales officielles étaient d'abord faites en français. Cela n'a pas manqué de créer une surprise, voire une polémique au Royaume-Uni, largement relayée par les médias. D'une part, parce que beaucoup ignoraient la raison de l'utilisation du français et estimaient naturellement qu'il était totalement incongru de s'exprimer dans cette langue, et surtout d'abord en français, dans le pays emblématique de l'anglophonie. D'autre part, parce que l'anglais, prononcé en second, donnait le sentiment de n'être qu'une traduction du français et était même parfois peu audible dans les stades qui recommençaient à bruisser dès la fin de l'annonce dans notre langue. Enfin, dernière raison et non des moindres, l'entrée dans le stade olympique de Sa Majesté la

reine Élisabeth II, lors de la cérémonie d'ouverture, a été annoncée en français puis en anglais, ce qui a provoqué un réel choc dans l'opinion publique britannique. Je dois toutefois avouer que le LOCOG a pourtant ici respecté scrupuleusement la Charte olympique qui donne prééminence au français sur l'anglais. Nous ne pouvons que nous en féliciter et lui en être reconnaissants. Sa Majesté la reine Élisabeth II, francophile convaincue, ne s'en est pas offusquée, nos discussions se sont toujours passées en français, cordiales et chaleureuses.

Ce même constat pouvait être fait par les téléspectateurs qui suivaient la cérémonie d'ouverture et de clôture devant leur écran de télévision. J'ai reçu plusieurs témoignages depuis des pays francophones me le confirmant et s'en réjouissant.

Notre langue était visible et audible également parce que son intégrité a été, dans l'immense majorité des cas, respectée. La traduction en français était de grande qualité. C'est un point sur lequel j'avais beaucoup insisté dans mes discussions avec le LOCOG, craignant de revivre les déconvenues de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver de Vancouver. À Londres, les traducteurs ont réalisé un travail remarquable sous la direction d'Anne de Faramond que je tiens ici à féliciter.

J'ajouterais qu'il m'a semblé aisé de rencontrer des volontaires parlant français et désireux de le faire. J'ai fréquemment été approchée par des volontaires francophiles s'adressant spontanément à moi dans la langue française que j'adore. Leur motivation et leur dévouement resteront gravés dans mon esprit. Immanquablement, chacun de ceux avec lesquels j'ai discuté m'ont dit à quel point ils étaient fiers de « *prendre part* » à cet événement exceptionnel dans leur pays. Ils sont indéniablement ceux et celles qui ont permis aux Jeux de Londres d'être « *joyeux et glorieux* », comme les a qualifiés Jacques Rogge dans son discours de clôture. De leur côté, les athlètes et les officiels que j'ai rencontrés au village olympique m'ont généralement dit qu'ils bénéficiaient d'un accompagnement en français satisfaisant, exception faite peut-être des attachés de presse.

Les spectateurs ont pu accéder, comme prévu, aux *Guides du spectateur* en français sur leurs téléphones portables et sur leurs ordinateurs, via internet.

Enfin, les journalistes bénéficiaient d'un système d'interprétariat et d'assistance pour les conférences de presse organisées au centre principal de presse. Lors de ma visite de ce centre et du centre de radio et de télédiffusion, j'ai appris que 25 traducteurs professionnels de langue française y travaillaient, contre dix en moyenne pour chacune des 11 autres langues proposées par le LOCOG. Si l'on inclut les compétences linguistiques des volontaires, ce sont 28 langues au total qui étaient offertes par le LOCOG aux professionnels travaillant sur les Jeux Olympiques, aux athlètes et aux spectateurs.

Compte tenu de ces éléments, j'estime que la convention signée entre l'OIF et le LOCOG a été dans l'ensemble bien respectée et que nos objectifs ont été atteints.

... et les moins

Ai-je toutefois des motifs de déception ou d'insatisfaction ? Je répondrai oui également car si nous avons admis que le français ne serait pas traité à part strictement égale avec l'anglais et qu'il ne devait pas subir de recul par rapport à Pékin, nous aurions pu faire plus et mieux, sans coûts supplémentaires.

La Francophonie était disposée à offrir davantage. J'ai parlé par exemple plus haut du recrutement, par l'OIF, de modérateurs francophones pour traduire et animer en français la page Facebook du LOCOG. Cette action était prévue dans la convention que nous avons signée. Or le moment venu, malgré nos propositions et notre disponibilité renouvelées, malgré les contacts pris autour de nous pour trouver des candidats, le LOCOG n'a pas donné suite à ce projet. En accord avec le CIO, le LOCOG s'est refusé à créer une page Facebook française, pour « *protéger la marque* » et éviter des problèmes de contrôle des contenus. En conséquence, la page Facebook du LOCOG n'a existé qu'en anglais, la traduction en français étant uniquement le fruit d'une traduction internet automatique. Aussi, si l'on souhaitait publier ces messages sur la page Facebook « **Le français j'adore !** » ou sur le site www.lefrancaisjadore.com, ceux-ci apparaissaient en anglais, ce qui n'était pas du meilleur effet !

De même, le gouvernement du Québec a proposé, à plusieurs reprises, d'envoyer gracieusement à Londres, comme il l'avait fait pour Pékin, de jeunes stagiaires parlant français formés dans les domaines de la santé, des secours et de la sécurité. Il dispose en effet d'un programme public qui offre cette opportunité formidable à des jeunes en fin d'études. Le LOCOG n'a jamais donné suite à ce projet qui lui a pourtant été soumis bien en amont de la tenue des Jeux et présenté plusieurs fois. À sa décharge, dans le contexte économique que connaît le Royaume-Uni, il était politiquement indispensable que le recrutement de ses forces vives s'effectue prioritairement parmi la population locale. Toutefois, plusieurs délégations francophones rencontrées au village olympique m'ont indiqué que les services médicaux en français faisaient défaut, ce qui leur causait un préjudice. Tout en comprenant les contraintes du LOCOG, cet exemple me semble emblématique d'une seconde occasion manquée de collaborer efficacement ensemble, à moindre coût ! Puisque le recrutement n'a pas été effectué parmi les Britanniques, l'accueil de jeunes Québécois aurait été une opération gagnante pour tous : pour les délégations olympiques qui auraient été mieux servies en français dans des situations de fragilité, pour le LOCOG qui aurait encore enrichi son offre de services linguistiques sans supporter de coûts supplémentaires, et pour les jeunes étudiants qui auraient vécu une expérience professionnelle particulièrement formatrice et exceptionnelle.

Troisième occasion manquée : celle des animations orales et des commentaires dans les enceintes sportives, pendant les compétitions. Sur chaque site de compétition, le LOCOG et les Fédérations internationales ont pris soin de recruter

des annonceurs de langue française pour prononcer tous les messages de bienvenue et réaliser les annonces protocolaires.

Mais pendant la compétition, il arrive aux annonceurs de s'exprimer avec plus de spontanéité pour commenter l'évolution de l'épreuve, animer la mi-temps, impliquer les spectateurs. Or aucune de ces prises de parole ne s'est faite en français, même dans les sports réputés plus « francophiles » comme l'athlétisme ou l'équitation. J'ai été saisie de cette question par plusieurs commentateurs francophones, recrutés par le LOCOG, qui s'étonnaient de ne pas être autorisés par leur employeur à s'exprimer davantage en français alors qu'ils y étaient parfaitement disposés. Dans la mesure où ces professionnels étaient déjà sur place et y demeuraient pendant toute la compétition, cela n'aurait entraîné aucun coût supplémentaire !

Dès que j'ai été sensibilisée à ce problème, je me suis rendue sur place l'après-midi même pour constater la situation. Dès le lendemain, je m'en suis ouverte à deux membres de la commission exécutive du CIO puis au directeur général du CIO. J'ai compris à l'issue de nos discussions que la situation resterait en l'état jusqu'à la fin des Jeux, tant il semblait difficile pour le LOCOG d'effectuer des ajustements au cours de l'événement.

J'ai tout de même fait passer le message au proche entourage de lord Sebastian Coe qui a reporté la responsabilité sur les Fédérations internationales. Le LOCOG a d'ailleurs été interpellé sur ce problème par des journalistes lors d'une conférence de presse mais n'a pas apporté de réponse plus convaincante, préférant très clairement éluder le sujet. Les médias francophones se sont plusieurs fois faits l'écho de cette question et ont interviewé des commentateurs déçus de ne pas pouvoir davantage mettre à profit leurs compétences en français.

Une belle occasion manquée pour le LOCOG d'illustrer le message de diversité porté par le Royaume-Uni, Londres et les Jeux Olympiques. Une belle occasion manquée pour les spectateurs francophones qui occupaient très majoritairement les gradins dans certaines compétitions d'équitation ou de handball, par exemple, de suivre tout le déroulement de la compétition en français !

J'ajouterai à cela le témoignage de membres du CIO et d'officiels qui regrettaient l'absence de traduction et d'interprétariat en français pendant certaines réunions techniques auxquelles ils participaient, à l'initiative du CIO ou du LOCOG. À chacune de ces rencontres, mes interlocuteurs affirmaient que cette réalité s'aggravait de Jeux en Jeux. Ils le justifiaient tant par une tendance croissante des institutions olympiques à négliger une autre langue que l'anglais, que par la non-utilisation par les francophones de leur propre langue, quand bien même l'interprétariat et la traduction existent.

J'ai enfin à l'esprit trois derniers regrets.

Le premier concerne la signalétique principale et parfois la signalétique directionnelle des grands sites de compétition. Malgré notre insistance pendant les discussions avec le LOCOG, j'ai eu la désagréable surprise de lire uniquement « Olympic Park » en très gros caractères à l'entrée du Parc olympique, même si cela était accompagné de messages de bienvenue bilingues, ou encore « Aquatics Centre ». Pendant les mois qui ont précédé les Jeux, le LOCOG n'a cessé d'affirmer que tout le monde comprenait ces expressions, même en anglais, et qu'il n'était pas nécessaire de les traduire. Il n'a jamais varié sur ce point. Pourtant il ne s'agit pas là pour moi d'un problème de compréhension mais d'un problème de visibilité de notre langue qui interroge directement le respect de la règle 23 de la Charte olympique. Je pense que le CIO devrait inclure parmi ses exigences, outre le bilinguisme des annonces protocolaires, la traduction systématique de la signalétique présentant le nom des sites. De même, la signalétique directionnelle installée autour du Parc olympique, à la sortie du métro par exemple, n'était pas toujours bilingue.

Le deuxième porte sur les services aux journalistes et particulièrement sur le système d'information intranet dont le français n'était certes pas absent mais nettement moins présent qu'à Pékin et Vancouver. En 2008 et en 2010, les biographies des athlètes étaient traduites en français. À Londres, le choix fut fait de se limiter aux athlètes les mieux placés pour remporter des médailles.

Le troisième concerne les discours officiels prononcés lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. C'est une déception relative mais je souhaite en faire part.

Lors de notre rencontre à Québec, lord Sebastian Coe m'avait promis de s'exprimer en français, en anglais et dans d'autres langues. Il n'en fut rien le moment venu. Cela aurait pourtant été un geste magnifique de promotion de la diversité linguistique et culturelle de l'événement qu'il a préparé depuis de si longues années et du pays qui l'accueille. A-t-il oublié sa promesse ou lui a-t-on demandé de « ne pas créer de précédent » ?

Le président Jacques Rogge s'est exprimé en français, moins de trente secondes lors de chaque cérémonie, tandis que son discours complet durait approximativement cinq minutes. C'est peu, et même si je ne suis pas de celles et ceux qui souhaitent la parité systématique entre les deux langues dans ce contexte car j'imagine aisément les contraintes notamment médiatiques et donc financières auxquelles le CIO doit répondre, j'aimerais toutefois qu'un meilleur équilibre soit assuré entre les deux langues. Un bon point toutefois, à la différence de Pékin, Jacques Rogge s'est exprimé en français sur des valeurs positives, choisissant le thème de la solidarité au sein du Mouvement olympique, lors de la cérémonie d'ouverture, et celui du legs des Jeux de Londres à la jeunesse et à l'humanité, pour la cérémonie de clôture.

Quelques accents de français aux Jeux Paralympiques

Le français n'est pas la langue officielle des Jeux Paralympiques et, pourtant, elle était présente dans bon nombre de circonstances, conformément à ce dont nous étions convenus dans la convention signée avec le LOCOG.

J'ai pu le constater directement lors de ma dernière visite à Londres, au début des Jeux Paralympiques, du 29 août au 1^{er} septembre. Invitée par sir Philip Craven, je tenais à effectuer ce déplacement, à réaliser une mission d'observation également pendant les Jeux Paralympiques pour vivre l'événement de l'intérieur, aller à la rencontre des athlètes et mesurer leurs besoins. Ce fut le bon choix, riche d'enseignements pour la suite.

J'ai ainsi pu constater que la signalétique bilingue était restée en place pendant toute la durée des deux événements. Les volontaires parlant français mais également allemand, espagnol, polonais, etc., étaient à pied d'œuvre pendant les Jeux Paralympiques et facilement identifiables à l'aide de badges indiquant leur langue d'expression.

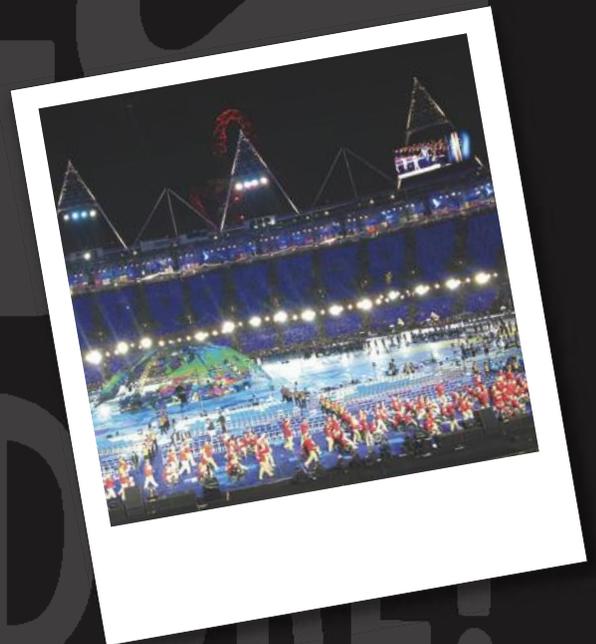
En revanche, comme je m'y attendais, aucune prise de parole en français lors des cérémonies officielles. Lors d'une rencontre avec sir Philip Craven pendant les Jeux Olympiques, je lui ai dit combien j'avais été touchée de l'entendre prononcer un discours parfaitement bilingue à Vancouver et l'ai encouragé à faire de même à Londres. Il a très honnêtement répondu que le contexte londonien ne lui permettait pas de prendre cette liberté, mais j'aurais pensé qu'il ferait tout de même un petit clin d'œil à notre langue, sans que cela ne soit interprété comme un acte de reconnaissance de la langue française comme future seconde langue officielle des Jeux Paralympiques !

Il n'en demeure pas moins que nous avons assisté aux plus grands Jeux Paralympiques de l'histoire. J'ai été frappée par la qualité d'organisation, rigoureusement identique, des deux événements et par l'engouement populaire qui ne s'est pas démenti. L'un et l'autre ont suscité une attente et un enthousiasme incroyables. Londres 2012 aura sans aucun doute permis aux Jeux Paralympiques de prendre un nouveau tournant et aura placé la barre très haut pour les prochaines éditions. Sir Philip Craven m'a en outre fait l'honneur de me convier à participer à la cérémonie de remise des médailles aux vainqueurs des épreuves féminine et masculine du 50 mètres papillon de natation.

J'ajouterai qu'à l'occasion de la cérémonie d'ouverture j'ai eu le plaisir de saluer Sa Majesté la reine Élisabeth II, puis Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cambridge. Ce fut un grand honneur de les revoir et d'échanger avec eux, ainsi que de leur présenter la mission qui m'a été confiée par le Secrétaire général de la Francophonie et le travail réalisé par l'OIF avec les ambassades francophones à Londres pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

4

Préparer
l'avenir
dès aujourd'hui



4.1 Le transfert de connaissances avec les comités d'organisation de Sotchi 2014 et Rio de Janeiro 2016

Participation au programme de transfert de connaissances du CIO

Assurer ou contribuer à la visibilité et à l'usage de la langue française dans ces grands événements internationaux, ne pas céder à la tendance facile de l'uniformité linguistique et culturelle nécessitent un engagement constant dans la durée et un réel suivi.

C'est dans cet esprit que, sur les recommandations de M. Pascal Couchepin à l'issue des Jeux de Vancouver, l'OIF s'est intéressée au transfert de l'expérience acquise lors des précédentes éditions des Jeux. Elle a ainsi publié en 2011 un *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* rédigé avec d'anciens collaborateurs des COJO de Pékin, Singapour et Vancouver. Ce guide donne des conseils pratiques pour élaborer et mettre en œuvre, le plus en amont possible, une politique linguistique efficace.

Puis au mois de mai 2012, M. Clément Duhaime, administrateur de l'OIF, a proposé à M. Christophe de Kepper, directeur général du CIO, de collaborer avec le CIO dans le cadre du programme de transfert de connaissances qu'il a mis en place il y a plusieurs années. Au mois de juillet suivant, le CIO donnait son accord de principe et proposait en particulier trois actions. D'une part, la mise en place d'un séminaire d'orientation des COJO dans le domaine de l'usage de la langue française. D'autre part, l'intégration des conclusions du Grand Témoignage de la Francophonie dans les séances de bilan suivant la tenue des Jeux. Enfin, la promotion dans le cadre du transfert de connaissances des documents produits par les COJO en matière de politique linguistique.

Une première réunion de bilan, réunissant le CIO, le LOCOG et le comité d'organisation des Jeux de Rio de Janeiro 2016 s'est tenue du 18 au 21 novembre 2012 à Rio, au plus haut niveau. Je regrette que, malgré notre proposition, la

question des langues officielles n'ait pas pu être mise à l'ordre du jour et que nous n'ayons pas pu y prendre part au moins en tant qu'observateurs. Cela aurait pourtant participé de la bonne préparation du séminaire d'orientation dont il a été question plus tôt avec le CIO.

Malgré cette petite déconvenue, je suis convaincue que travailler dans la continuité, capitaliser sur la base de l'expérience acquise et transmettre les savoir-faire contribuent en profondeur à faire progresser pas à pas notre action en bonne intelligence.

Amorce des discussions avec les responsables de Sotchi 2014 et de Rio de Janeiro 2016

Dans cet esprit, il m'a paru essentiel d'amorcer également les discussions avec les présidents des COJO de Sotchi 2014 et de Rio 2016, ainsi qu'avec les membres du CIO chargés de présider les commissions de coordination respectives.

J'ai tout d'abord tenté d'organiser une séance de travail réunissant les présidents des COJO de Londres, Sotchi, Rio et PyeongChang en présence du CIO. Toutefois, les agendas surchargés des uns et des autres et les contraintes de déplacement eurent raison de ce projet. J'ai donc préféré établir des contacts individuels en donnant la priorité à Sotchi et Rio.

Un petit déjeuner s'est ainsi tenu le 3 août avec Carlos Nuzman, président de Rio 2016, Nawal El Moutawakel, vice-présidente du CIO et présidente de la commission de coordination pour les Jeux de Rio 2016, et Christophe de Kepper, directeur général du CIO. Il s'agissait d'établir un premier contact, de sensibiliser le COJO à ce que représentait la Francophonie, à ses objectifs et à ce qu'elle peut apporter dans le cadre d'une collaboration « gagnant-gagnant ». La présence du CIO était essentielle à mes yeux pour appuyer notre démarche auprès de M. Nuzman et pour le mettre en confiance. Elle était révélatrice de la qualité des relations entre l'OIF et le CIO et je tiens à remercier de nouveau M. de Kepper pour son précieux appui.

À l'occasion de cette rencontre, nous avons acté le principe d'une collaboration en préparation des Jeux de 2016 et commencé à identifier quelques actions concrètes, telle la réalisation d'un lexique bilingue de la terminologie olympique qui semble faire défaut aux COJO.

Depuis cet entretien, l'OIF a pris des contacts avec l'ambassade de France au Brésil, les autorités suisses, québécoises et belges, les responsables de la traduction et de la communication de Rio 2016, ainsi qu'avec l'Institut supérieur d'interprétation et de traduction (ISIT) à Paris. Un programme de traduction à distance du site internet de Rio 2016 et d'envoi de jeunes traducteurs stagiaires est en cours d'élaboration.

Des contacts ont également été amorcés, beaucoup plus modestement, avec les responsables de Sotchi 2014. J'ai eu l'occasion de croiser brièvement à plusieurs reprises M. Dimitry Chernychenko, président de Sotchi 2014, dans les stades ou lors de réceptions pendant les Jeux Paralympiques, mais nous ne sommes pas parvenus à accorder nos agendas pour un entretien bilatéral.

La réception précédant la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques nous a permis d'y remédier partiellement puisque nous avons eu l'opportunité de nous y retrouver et d'avoir une première discussion, qui plus est en présence de M. Dimitry Kozak, vice-Premier ministre russe.

Pour sa part, l'OIF avait convenu de rencontrer les collaborateurs de M. Chernychenko à quelques reprises à Londres mais les rendez-vous ont systématiquement été reportés. Un contact a également été établi avec l'ambassade de France en Russie qui a déjà apporté son soutien à la formation linguistique de personnels techniques de Sotchi 2014 (personnel de sécurité et médical en particulier).

Plus récemment, un entretien téléphonique a pu être organisé depuis Paris entre la Commissaire pour la langue française dans les Jeux Olympiques de l'OIF et le directeur des services linguistiques de Sotchi 2014. Très prometteur, cet entretien a permis d'échanger plus précisément sur quelques possibles pistes de collaboration.

Je pense que la désignation prochaine de mon successeur par le Secrétaire général de la Francophonie permettra d'enclencher formellement la relation et le partenariat avec les acteurs des Jeux d'hiver de 2014.

Perspectives de collaboration avec les Jeux Paralympiques

Lors de mes discussions avec sir Philip, je l'ai sensibilisé à l'intérêt d'offrir des services en français à l'ensemble de la clientèle paralympique. Il m'a systématiquement opposé des problèmes de coût que je n'ignore pas, mais je suis convaincue que l'expérience développée entre l'OIF, le CIO et les COJO depuis plusieurs éditions des Jeux Olympiques peut être transposée aux Jeux Paralympiques à moindres frais. Cela apporterait une plus-value formidable à cet événement qui a été organisé de façon magistrale à Londres par le LOCOG et l'IPC. J'ai senti qu'il était prudent sur ce sujet mais ouvert à la réflexion et à la discussion.

Je suis retournée au village « paralympique » cette fois, où j'ai rencontré plus particulièrement les délégations haïtienne et canadienne. J'ai également eu des discussions privilégiées avec les athlètes français lors d'une réception offerte à la résidence de France en leur honneur en présence de Mmes les ministres

Valérie Fourneyron et Marie-Arlette Carlotti. Tous m'ont confirmé, d'une part, leur souhait que l'IPC fasse une place réelle à la langue française et offre des services bilingues pendant les Jeux Paralympiques ; d'autre part, la nécessité de développer des solidarités francophones en direction des sportifs paralympiques. J'ai pu m'entretenir de ce second point avec le chef de la délégation paralympique française, Gilles Johannet, très sensibilisé à ce sujet, et disposé à mettre en place des programmes en ce sens avec l'appui de l'OIF et de la Conféjes.

Je ne peux qu'encourager l'ensemble de ces institutions à avancer ensemble dans cette direction car, si l'on sait combien les athlètes « valides » issus des pays les moins favorisés peinent à trouver de bonnes conditions d'entraînement, l'on imagine aisément que l'écart se creuse encore davantage pour les athlètes handicapés. Participer aux Jeux Paralympiques est en soi un exploit si l'on garde à l'esprit chaque histoire personnelle qui se cache derrière chaque athlète présent aux Jeux Paralympiques. Y participer lorsqu'on est, au surplus, issu d'un pays défavorisé va au-delà de tout ce que l'on peut imaginer de courage, de détermination, de dépassement de soi.

Il est essentiel de faciliter le quotidien de tous ces athlètes lorsqu'ils arrivent ainsi au plus haut niveau de l'excellence sportive, en leur offrant collectivement des services appropriés.

4.2 Mes recommandations

À l'intention de l'OIF

1. Envisager que le Grand Témoin de la Francophonie puisse être nommé pour la durée d'une olympiade entière (éditions d'été et d'hiver) et non plus seulement pour une édition saisonnière des Jeux. Cette initiative permettrait d'assurer la continuité entre deux éditions des Jeux et de renforcer les acquis de la première mission.

2. Initier, le plus en amont possible des Jeux, la formation d'un Groupe des ambassadeurs des pays membres de la Francophonie dans les pays hôtes des prochains Jeux. À Londres, ce groupe m'a été d'une aide essentielle.

3. Créer une rencontre annuelle du Secrétaire général de la Francophonie avec les membres francophones du CIO, les présidents francophones des Fédérations internationales et les membres de l'Association francophone des Comités Nationaux Olympiques.

4. Apporter son appui aux groupes d'experts constitués par des États et gouvernements membres de l'OIF ou par le Mouvement olympique et sportif francophone, afin de contribuer à leur politique de promotion de leurs intérêts sur la scène olympique internationale.

5. Formaliser un cahier des charges, sur la base de l'expérience acquise, fixant les objectifs vers lesquels les COJO doivent tendre, selon les attentes de la Francophonie. Celui-ci constituerait la base de référence et de discussion avec le CIO et les COJO.

6. Prolonger la coopération avec le LOCOG au-delà des Jeux de Londres, afin de formaliser le legs linguistique de ces Jeux. Actualiser le *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* en intégrant l'expérience des Jeux de 2012.

7. Développer les coopérations avec le CIO et les COJO de Sotchi et de Rio afin de leur transmettre le legs linguistique des Jeux de Londres et participer au programme de transfert de connaissances mis en place par le CIO par l'organisation de séminaires communs dédiés aux langues officielles.

8. Identifier avec le CIO et les COJO les outils concrets pouvant être développés en commun, telle la réalisation d'un lexique bilingue de la terminologie olympique. Y associer les institutions francophones compétentes en la matière (commissions de terminologie, bureaux gouvernementaux de traduction par exemple).

9. Créer un réseau de traducteurs et d'interprètes francophones, jeunes étudiants en fin d'études et professionnels, ayant une bonne expérience de l'événement et de la terminologie olympiques et le tenir à disposition du CIO et des COJO.

10. Pérenniser la marque « **Le français j'adore !** » et la décliner à l'occasion notamment de chacune des prochaines éditions des Jeux, afin d'asseoir durablement la visibilité et l'image modernisée de la Francophonie aux Jeux Olympiques.

11. Pérenniser le site internet www.lefrancaisjadore.com et le développer afin qu'il devienne une plate-forme francophone d'information sur l'actualité olympique, mais aussi à terme sur les bonnes initiatives francophones dans les domaines culturel, linguistique et éducatif notamment.

12. Poursuivre les efforts amorcés à Vancouver puis à Londres pour promouvoir la diversité culturelle francophone, avec des lauréats des Jeux de la Francophonie et des jeunes artistes francophones.

13. En collaboration avec le Mouvement olympique, les États et gouvernements francophones volontaires et la Conféjes, renouveler et amplifier les programmes de solidarité, de préparation olympique et de formation de jeunes professionnels mis en place à l'occasion des Jeux de Londres.

14. Si les moyens le permettent, adapter les ressources humaines consacrées à ce dossier par l'OIF aux défis posés par celui-ci, tant avant que pendant les Jeux. La création d'un véritable « Commissariat à la Francophonie dans le sport international », doté d'une petite équipe très opérationnelle et capable d'accompagner le nécessaire travail d'influence, de visibilité, mais aussi le travail technique, est souhaitable.

À l'intention du CIO et de la famille olympique

15. Renforcer le niveau d'exigence à l'égard des villes organisatrices, en matière de respect des deux langues officielles. Il conviendrait en particulier d'exiger d'emblée et définitivement que le(s) *Guide(s) du spectateur* soi(en)t systématiquement bilingue(s) avec un traitement égal des deux versions, et que les commentateurs présents dans les stades aient la liberté de s'exprimer en français au-delà des seules annonces protocolaires.

16. Intégrer le legs linguistique des Jeux Olympiques de Pékin, Vancouver et Londres au sein du programme de transfert de connaissances mis en place par le CIO, à l'aide du *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* qui sera actualisé par l'OIF et le LOCOG.

17. Assurer un meilleur équilibre entre les deux langues officielles dans les discours prononcés lors des cérémonies officielles, particulièrement à l'occasion des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux.

18. Coopérer avec l'OIF pour le développement d'une politique en faveur du bilinguisme et du multilinguisme dans les Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). La question du multilinguisme se pose avec une acuité réelle tant pendant les JO que durant les JOJ. Elle est une des conditions centrales de la réussite de ces derniers, compte tenu de l'âge du public et du programme éducatif qui leur est proposé.

19. À l'intention de la famille olympique et sportive francophone :

>> Veiller, au sein des Fédérations sportives internationales, à ce que des commentateurs parlant français soient recrutés et aient la liberté de s'exprimer dans cette langue au-delà des seules annonces protocolaires, particulièrement pour les sports réputés les plus francophiles ;

>> Développer, au sein de l'AFCNO, un programme d'action permettant de renforcer l'influence des responsables sportifs francophones à l'international et d'approfondir les solidarités entre CNO, au service des athlètes francophones ;

>> Favoriser le rassemblement régulier des membres de l'AFCNO, accroître le nombre de ses membres et associer à ses travaux autant que faire se peut les membres francophones et francophiles du CIO, ainsi que les responsables francophones des Fédérations sportives internationales et l'OIF ;

>> Encourager la création d'associations francophones de fédérations sportives nationales et organiser leur coordination ainsi que leur coopération avec l'AFCNO ;

>> En collaboration avec la Conféjes, favoriser les coopérations avant les Jeux dans le cadre de la préparation des sportifs, à travers la création par exemple de camps d'entraînement francophones pour les athlètes olympiques et paralympiques ;

>> En collaboration avec l'AFCNO, l'OIF et les ambassades francophones dans le pays hôte des Jeux, élaborer une programmation événementielle francophone dans les « maisons » et « clubs » installés par les délégations olympiques francophones pendant les Jeux et leur offrir une visibilité commune dans le cadre de la campagne « **Le français j'adore !** ».

À l'intention de l'IPC et de la famille paralympique

20. Engager une réflexion avec l'OIF sur les conditions d'une amélioration progressive et raisonnable de l'offre de services en langue française pendant les Jeux Paralympiques.

21. Appuyer auprès des COJO le principe de l'extension aux Jeux Paralympiques des services bilingues, chaque fois que cela sera possible, ainsi que celui d'une collaboration avec l'OIF à cette occasion également.

22. Identifier et développer, avec l'appui de l'OIF et de la Confédes, des programmes francophones de préparation des athlètes paralympiques et de solidarité.

23. Envisager le rassemblement et la structuration d'un réseau francophone des Comités Nationaux Paralympiques, à l'instar de celui qui a donné lieu à la naissance de l'AFCNO.

À l'intention des futurs COJO

24. Créer, très en amont de la tenue des Jeux Olympiques, une direction spécifiquement dédiée aux langues officielles, intégrant l'équipe de traduction, et développer une politique de gouvernance interne intégrant la problématique du bilinguisme.

25. Organiser un séminaire avec le CIO, le LOCOG et l'OIF consacré au transfert des connaissances linguistiques du LOCOG et de l'OIF.

26. Faire du *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* le guide de référence pour développer les outils concrets du bilinguisme pendant les prochains Jeux.

27. À l'instar des Jeux de Vancouver, mettre en place un groupe de concertation réunissant régulièrement le COJO, l'OIF et les ambassadeurs francophones accrédités dans le pays hôte pour identifier les objectifs communs en matière de politique linguistique et les moyens d'y parvenir. Avec l'aide de ce comité consultatif, développer des coopérations avec la communauté diplomatique et associative francophone, notamment dans les domaines du recrutement de bénévoles francophones, de formations linguistiques, de programmation culturelle.

28. Étendre aux Jeux Paralympiques, chaque fois que cela sera possible, les services bilingues offerts à l'ensemble de la clientèle olympique pendant les Jeux.

29. Étendre aux Jeux Paralympiques les programmes de collaboration avec l'OIF.

COURAGE
INSPIRATION
SWEAT
LOVE
THE
PARALYMPICS
2012

A hand-drawn poster for the 2012 Paralympics. The text is arranged in a vertical stack: 'COURAGE', 'INSPIRATION', 'SWEAT', 'LOVE', 'THE', 'PARALYMPICS', and '2012'. The letters are thick and stylized, with colors ranging from orange and red to green and blue. The background is a light beige or cream color, decorated with several red splatters, green starburst shapes, and wavy lines in orange and green. The overall style is artistic and celebratory.

Conclusion

À l'issue de ma mission, j'ai été renforcée dans deux certitudes concernant la promotion de la langue française en général et dans le Mouvement olympique en particulier.

Celle tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un engagement fondé sur de simples principes incantatoires, il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde. Maintenir et offrir des services non seulement en anglais mais aussi en français et dans d'autres langues, c'est répondre à un véritable besoin, c'est faire le choix de la modernité et de l'ouverture à cette riche diversité qui participe de la beauté du monde.

Celle ensuite, dans le prolongement naturel de ce qui précède, qu'il ne s'agit pas au fond d'une question d'argent, contrairement à ce que l'on nous oppose systématiquement. Nous avons bien vu dans les pages qui précèdent que plusieurs services en français auraient pu être mis en place gratuitement par le LOCOG, avec l'intervention de l'OIF. Opter pour le bilinguisme et le multilinguisme au sein du Mouvement olympique c'est battre en brèche la tentation facile du repli sur soi et de l'arrogante uniformité.

Dans le monde d'aujourd'hui, ce parti pris ne va pas de soi. Il est le fruit d'un choix délibéré, d'un véritable engagement indissociable, selon moi, de toute activité et de tout événement de prétention internationale. Vouloir rassembler les peuples du monde et refermer le cercle autour d'une seule langue, c'est faire fausse route. Le parti pris que la Francophonie entend résolument cultiver aux côtés du Mouvement olympique, en partenaire fiable et dynamique, est celui de la force rassembleuse des deux espaces linguistiques, au sein desquels résonnent et se blottissent quantité d'autres langues, vivent et s'épanouissent des cultures riches, se manifestent et dialoguent des peuples désireux de fraterniser, de faire ensemble et d'élargir leurs horizons. Autant de valeurs essentielles que je partage avec le Secrétaire général de la Francophonie qui n'a de cesse de les affirmer.

La langue française met en présence et en relation des millions de femmes, d'hommes et de jeunes qui l'adorent. Il s'agit d'une expérience humaine, d'une histoire en partage, d'un riche héritage qui méritent d'être célébrés. Il s'agit d'une énergie positive, bâtisseuse dont le Mouvement olympique est aussi issu et que nous avons voulu communiquer avec aplomb à Londres, berceau de la culture anglo-saxonne, et répercuter avec force sur les réseaux sociaux.

Avec l'extraordinaire concours de lord Sebastian Coe, les Britanniques se sont racontés, se sont présentés au monde et ont gagné le pari d'organiser et d'accueillir des Jeux Olympiques et Paralympiques réjouissants, inspirants et avec une bonne dose de décontraction. Chacun se souviendra de l'entrée dans le stade de Sa Majesté la reine Élisabeth II accompagnée de James Bond, ainsi que des facéties de Mr Bean. Chacun se souviendra aussi de l'émouvante cérémonie d'ouverture des plus grands Jeux Paralympiques de l'histoire, placée sous le signe de la science, du dépassement de soi et des valeurs universelles et libératrices qui nous ont profondément interpellés en revendiquant « *I am - what I am* ».

Avec nos partenaires britanniques, nous avons plaidé et veillé à ce que la langue française ne soit pas aplatée mais bien en relief, en prenant pour base le résultat obtenu à Pékin. En conclusion de son rapport de Grand Témoin pour les Jeux d'hiver de Vancouver, mon prédécesseur Pascal Couchepin exhortait Sebastian Coe à faire en sorte que les francophones se sentent à Londres « *comme à la maison* ». Nous nous réjouissons des portes qui se sont ouvertes et regrettons que certaines soient restées closes.

À mon tour, je dirais que pour l'avenir, pour Sotchi et Rio, il faut continuer à avancer avec la même assurance de la qualité de notre apport et de la pertinence de viser un meilleur équilibre entre les deux langues officielles et non plus seulement de stabiliser des acquis. Il faut le faire avec l'adhésion du CIO, des COJO et avec l'engagement du Mouvement olympique et fédéral francophone, car il est le premier bénéficiaire des retombées de nos actions communes en la matière.

À Londres, j'ai eu le plaisir de constater que M. Carlos Nuzman et ses plus proches collaborateurs étaient parfaitement francophiles et même parfois francophones, mais nous pouvons d'ores et déjà observer que le site internet de Rio 2016 n'offre pas un mot de français à ce jour... La collaboration en cours d'élaboration avec l'OIF devrait permettre d'y remédier.

Concernant les Jeux de Sotchi, je me suis aussi laissée dire que M. Dimitry Chernychenko apprenait le français et se préparait assidûment à prononcer ses discours dans notre langue.

J'ai donc bon espoir qu'en 2014, puis en 2016, Sotchi et Rio fassent la preuve, et la Francophonie sera là pour les y aider, de leur capacité de s'ouvrir au monde en français aussi !

Pourquoi pas ? Why not ? почему бы и нет? Por que não?



Annexes

Annexe 1

Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie

Annexe 2

Programme d'activité 2011-2012 du Grand Témoin de la Francophonie

Annexe 3

Convention sur l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012

Annexe 4

Campagne « *Le français j'adore !* » et retombées médiatiques

Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie



Le Secrétaire général

Paris, le 10 AVR. 2011

Madame la très honorable Michaëlle Jean,

Depuis les Jeux olympiques d'Athènes en 2004, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) étend jusqu'au champ des grands événements sportifs olympiques sa politique de promotion de la langue française et de la Francophonie.

Elle répond en cela à la priorité qui lui a été fixée depuis plusieurs Sommets de la Francophonie visant à renforcer la promotion de la langue française sur la scène internationale.

Je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères et chaleureux pour avoir accepté de vous engager à nos côtés dans cette mission, en qualité de Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques et paralympiques d'été de Londres en 2012.

En 2008 déjà, les Jeux olympiques d'été de Pékin ont confirmé l'impact de notre action et l'ont rendue hautement visible. Près de deux ans plus tard, les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver nous ont permis d'atteindre un niveau de satisfaction sans précédent, grâce aux efforts considérables du Gouvernement fédéral et des Provinces du Canada, des associations francophones du Canada et du Comité d'organisation des Jeux de Vancouver.

Les prochains Jeux d'été à Londres présenteront d'autres défis que je me réjouis de relever avec vous. Lord Sebastian Coe, Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2012, que j'ai rencontré à Londres le 24 février 2011, m'a assuré de sa détermination à offrir à la langue française la place qui lui est reconnue par la Charte olympique.

Je connais la qualité de vos relations avec les autorités britanniques, ainsi qu'avec le Président du Comité international olympique, le Docteur Jacques Rogge, et j'y suis très sensible. De même, votre expérience olympique acquise lors des Jeux de Vancouver sera un atout incéniable pour développer une collaboration efficace avec le Comité International Olympique, les membres du CIO, le Comité d'organisation des Jeux de Londres et les États francophones.

Les contacts de haut niveau que vous établirez, ainsi que votre travail d'observation avant et pendant les Jeux, permettront d'offrir à la langue française et à la francophonie la visibilité et la place qui leur sont dues.

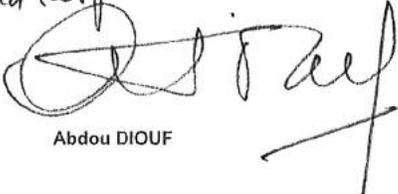
.../...

A l'issue de votre mission, votre analyse et vos recommandations me seront précieuses pour orienter les propositions que je présenterai aux instances de la Francophonie. Elles enrichiront également le legs linguistique que nous souhaitons transmettre au CIO et aux Comités d'organisation successifs.

Madame Audrey Delacroix, Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques, se tient à votre disposition pour la préparation et le bon déroulement de l'ensemble de votre mission.

Je vous remercie pour votre soutien personnel et vous prie d'agréer, Madame la très honorable Michaëlle Jean, les assurances de ma très haute considération.

Avec ma respectueuse amitié!



Abdou DIOUF

Madame la très honorable Michaëlle JEAN
Ancienne Gouverneure générale du Canada
Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti
Université d'Ottawa
550 Cumberland
Ottawa Ont. K1N 6N5
CANADA

Programme d'activité 2011-2012 du Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012

Suite à sa désignation, le 20 avril 2011, comme Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012 par le Secrétaire général de la Francophonie, la Très Honorable Michaëlle Jean a effectué cinq visites à Londres dont trois missions préparatoires. Elle s'est également rendue à Lausanne, en Suisse, à deux reprises pour y rencontrer le président du CIO, Jacques Rogge, ainsi qu'au Québec pour y signer la convention entre l'OIF et le LOCOG.

1. La nomination par le Secrétaire général de la Francophonie

Le 20 avril 2011, la Très Honorable Michaëlle Jean rencontre à Paris S.E.M. Abdou Diouf qui la nomme Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Londres 2012. Ils précisent ensemble les enjeux de cette mission, particulièrement la nécessité de ne pas enregistrer de recul par rapport aux résultats obtenus à Pékin en 2008, et celle de tenir compte des contraintes de politique interne et internationale auxquelles le LOCOG devait faire face dans la définition de sa politique linguistique. Le Secrétaire général de la Francophonie s'était entretenu de ce dernier point le 24 février à Londres avec lord Sebastian Coe, président du LOCOG.

2. La première rencontre avec le président du CIO

Le 14 juin 2011, Michaëlle Jean se rend à Lausanne pour un entretien avec Jacques Rogge, président

du CIO. Elle l'a informé des objectifs de sa mission et en a partagé avec lui les enjeux, en insistant notamment sur la forte attente des francophones résidant au Royaume-Uni dont le nombre est estimé à 600 000. Cette rencontre a été précédée d'une entrevue avec M. Pascal Couchepin, ancien président de la Confédération suisse et Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Vancouver 2010.

3. Les missions préparatoires à Londres

Du 15 au 16 juin 2011

Michaëlle Jean s'est rendue à Londres du 15 au 16 juin 2011, à la suite de sa visite à Lausanne. Elle y a tout d'abord rencontré les ambassadeurs des pays membres de la Francophonie, réunis par S.E.M. Anton Thalmann, ambassadeur de Suisse au Royaume-Uni. Elle s'est ensuite entretenue avec M. Paul Deighton, directeur général du LOCOG, avec

qui elle a convenu de signer la convention entre l'OIF et le LOCOG à l'automne 2011, puis a rencontré ses collaborateurs en charge de la politique linguistique du LOCOG. Elle en enfin participé à une visite du Parc olympique sous la direction de M. Deighton.

Du 4 au 7 octobre 2011

La seconde visite en Europe de Michaëlle Jean, initialement organisée pour procéder à la signature de la convention entre l'OIF et le LOCOG, s'est déroulée dans un contexte de repositionnement de la relation entre l'OIF et le LOCOG, la signature de la convention ayant dû être reportée faute d'un accord satisfaisant.

Cette mission l'a d'abord conduite à Paris pour une audience avec le Secrétaire général de la Francophonie le 4 octobre qui a permis d'entériner la position de la Francophonie dans les relations avec le LOCOG. À cette occasion, le Secrétaire général de la Francophonie a remis à Michaëlle Jean le *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* réalisé par l'OIF suite aux recommandations de Pascal Couchepin.

Michaëlle Jean s'est ensuite rendue à Lausanne pour une seconde rencontre avec Jacques Rogge au cours de laquelle elle lui a fait part des difficultés rencontrées dans la finalisation des discussions avec le LOCOG et des insuffisances relevées dans sa politique linguistique.

Elle lui a remis à son tour le *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* réalisé par l'OIF.

La visite en Europe s'est poursuivie à Londres où Michaëlle Jean a rencontré successivement le secrétaire général du Commonwealth, S.E.M. Kamallesh Sharma, le haut-commissaire du Canada, S.E.M. Gordon Campbell, les ambassadeurs francophones et leurs conseillers pour plusieurs réunions de travail relatives à la politique linguistique du LOCOG et aux projets de visibilité de la Francophonie. À cette occasion, les ambassadeurs lui ont particulièrement proposé d'organiser un grand concert francophone à Trafalgar Square le 17 mars 2012, en prélude à la Journée internationale de la Francophonie. En écho à cette proposition, Michaëlle Jean s'est rendue sur cette place mythique de Londres afin de mieux visualiser ce projet. Elle a enfin longuement rencontré M. Paul Deighton, après que lord Sebastian Coe a fait part de son indisponibilité, et M. Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO et président de la commission de coordination pour les JO de Londres, auxquels elle a rappelé les attentes de la communauté francophone en matière de services linguistiques. Elle leur a également fait part de la disponibilité de l'OIF et de ses États et gouvernements membres pour accompagner les efforts du LOCOG par des actions concrètes.

Du 16 au 18 mars 2012

Michaëlle Jean s'est rendue à Londres pour la troisième fois en mars 2012 où elle a retrouvé le Secrétaire général de la Francophonie afin de lancer ensemble la campagne « **Le français j'adore !** » à l'occasion du grand concert francophone « Music en français », organisé toute la journée du 17 mars par l'OIF, les ambassades francophones et TV5MONDE sur Trafalgar Square.

Elle a tout d'abord rencontré les jeunes artistes avant leur montée sur scène puis a été reçue en audience par le Secrétaire général de la Francophonie, avant de se rendre avec lui à Trafalgar Square. Ils ont assisté ensemble au concert et ont présidé une réception organisée avec l'appui de l'ambassadeur de Suisse, sous la marquise de l'OIF.

De nombreuses interviews ont été organisées, notamment avec TF1, TV5MONDE, *Le Monde*, *Le Figaro*, la BBC, French Radio London, l'AFP...

4. La signature de la convention à Québec

Michaëlle Jean s'est rendue à Québec du 24 au 26 mai 2012, à l'occasion du Sportaccord, grand salon international réunissant chaque année la famille olympique et sportive internationale et ses partenaires économiques et médiatiques.

À cette occasion, elle s'est tout d'abord entretenue avec lord Sebastian Coe, avant de signer avec lui le 24 mai, en présence de M. Gilbert Felli, directeur exécutif des Jeux Olympiques au CIO, la Convention sur l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques, entre l'OIF et le LOCOG. Elle a ensuite assisté le 25 mai, en qualité d'invitée d'honneur, au dîner offert par l'AFCNO à l'occasion de sa troisième assemblée générale.

5. La mission d'observation aux Jeux Olympiques

La mission d'observation de Michaëlle Jean s'est déroulée du 27 juillet au 3 août 2012.

27 juillet

Participation à la réception d'inauguration de la maison du Canada et à la réception en l'honneur des athlètes canadiens.

Interviews de Radio Canada.

Participation à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

28 juillet

Déplacement sur les premières compétitions : volley-ball de plage et cyclisme. Les annonces officielles et protocolaires sont bilingues. Premier aperçu de la signalétique directionnelle et de sécurité : le bilinguisme est également respecté.

La journée se poursuit par des réceptions : réception en l'honneur de sir Philip Craven, président du Comité International Paralympique, puis inauguration de la maison de l'Afrique qui fait bonne place à la campagne « **Le français j'adore !** ». Longue discussion avec notamment Nawal El Moutawakel, vice-présidente du CIO, Lassana Palenfo, membre du CIO et président de l'ACNOA, Thomas Bach, vice-président du CIO, et Houria Nati, artiste algérienne.

Participation à la soirée internationale du Club France. De nombreux incontournables de la famille olympique internationale franco-ophone et française sont là. Le président du CNO français, Denis Masseglia, invite Michaëlle Jean à prendre la parole aux côtés de la ministre française des Sports, Valérie Fourneyron, et du maire adjoint de Londres.

29 juillet

Petit déjeuner avec Nawal El Moutawakel, brèves rencontres avec Carlos Nuzman, président du COJO de Rio de Janeiro 2016, Jean-Claude Killy, membre du CIO et président de la commission de coordination de Sotchi 2014, et Gunilla Lindberg, membre du CIO et présidente de la commission de coordination de PyeongChang 2018.

Déjeuner rapide au Club France puis interview de France Inter pour l'émission *Escapes estivales* d'Emmanuel Kherad.

Direction l'Institut français du Royaume-Uni (IFRU) où Michaëlle Jean a convié la chanteuse québéco-algérienne Lynda Thalie à se produire devant la famille olympique et la communauté franco-ophone. Suit un concert à grand succès de Souad Massi, Mélanie Pain et Imany organisé par l'IFRU et le Bureau Export de Londres.

30 juillet

Petit déjeuner à la résidence du haut-commissaire du Canada, Gordon Campbell, suivi de la visite du village olympique. Michaëlle Jean aura passé cinq heures au village olympique, où elle a successivement rencontré le chef de mission, Bernard Amsallem, et les médecins de la délégation française, les jeunes traducteurs envoyés par le gouvernement français, les délégations du Burundi, de Côte d'Ivoire, du Canada et de Belgique. Déjeuner sur place avec Tony Estanguet, serein et concentré à la veille de son troisième sacre olympique. À la volée, interview téléphonique du journal *L'Étoile*, depuis Moncton (Canada-Nouveau-Brunswick).

Direction ensuite l'hôtel pour se changer rapidement avant de rejoindre le Club France où Michaëlle Jean doit rencontrer le président de la République française, François Hollande, en visite à Londres pour soutenir les athlètes français.

21 h 30, Club France : salutations et discussions chaleureuses entre Michaëlle Jean et François Hollande avant d'aller à la rencontre des

athlètes et de dîner en compagnie de plusieurs responsables politiques et de la famille olympique française.

Rencontre surprise et réjouissante avec Yannick Noah, très à l'écoute des actions de la Francophonie et des défis à relever en Haïti.

31 juillet

Matinée à la maison de la Suisse : petit déjeuner avec les ambassadeurs francophones à qui Michaëlle Jean présente la nouvelle version du site www.lefrancaisjadore.com. L'occasion également de les informer d'un message d'un commentateur, l'ayant alertée le matin même que sur le site de compétition où il officiait, les occasions de prononcer les commentaires en français étaient trop restreintes et se limitaient aux messages de bienvenue et de remerciements. Michaëlle Jean convient avec les ambassadeurs de la marche à suivre. Elle en parlera également plus tard aux membres du CIO qu'elle recevra à déjeuner et s'adressera aux décideurs du CIO et des Fédérations internationales concernées.

Après la réunion, visite guidée de la maison de la Suisse, puis rencontre d'une heure et demie avec des journalistes de BBC1, Africa 24, Bonjour Québec, ATS et French Radio London. Argumentation, explications sur les enjeux, les objectifs, la méthode et les actions du Grand Témoin de la Francophonie : accompagner le CIO et le LOCOG avec l'expérience, l'expertise, les réseaux qui sont les siens, investir

dans les ressources humaines et dans le transfert de connaissances.

Déjeuner avec des membres du CIO – sir Philip Craven, Thomas Bach, Tony Khoury – et des représentants du corps diplomatique francophone, à l'invitation de Michaëlle Jean. L'occasion de faire un point d'étape sur la place de la langue française aux Jeux Olympiques et d'ouvrir la discussion sur une coopération possible au service des Jeux Paralympiques.

L'après-midi : place au sport ! Présence sur les compétitions d'équitation, de gymnastique, de judo, d'escrime, de tennis de table, et de water-polo... Ambiance dans tous les stades et belles médailles francophones.

1^{er} août

La journée débute par une visite pendant quatre heures du centre des retransmissions et du centre principal de presse. Le français y a sa place, dans la signalétique directionnelle, la signalétique de services, le système intranet INFO+, les guides d'information adressés aux journalistes, la traduction des conférences de presse, etc.

Les interprètes du centre de presse travaillent en 11 langues, les volontaires en 28 langues. Le centre de presse emploie 25 interprètes en langue française, tandis que toutes les autres grandes langues disposent chacune de 10 interprètes au maximum.

Découverte émerveillée du centre de collecte, de diffusion, de transmission et d'archivage (5 600 heures contre 1 300 à Pékin) du centre de retransmission et de sa salle de visionnage des compétitions en 3D. Sur le chemin de la visite, interviews sur les plateaux de RDS et CTVNews, puis rencontres avec France Télévisions Sport, *L'Équipe* et l'AFP. Michaëlle Jean en profite pour promouvoir la campagne et le site internet « **Le français j'adore !** ».

L'après-midi et la soirée sont consacrés aux compétitions sportives : plongeon, judo, hockey sur gazon, natation, gymnastique.

Des athlètes francophones à soutenir et à encourager au plongeon ; de belles médailles d'or, d'argent et de bronze à célébrer au judo et en natation.

2 août

Petit déjeuner avec S.A.S. le prince Albert II de Monaco et Joël Bouzou, président de Peace and Sport.

La visite du centre d'entraînement de Mayesbrook Park, initialement programmée après le petit déjeuner, est annulée à cause des problèmes de circulation.

Interview de l'AFP, de *Métro* et de l'actualité.com.

Réception à la maison olympique du Canada en l'honneur de la famille olympique francophone.

Retour au Club France en soirée pour une émission de Patrick Montel sur le plateau de France 2, en compagnie notamment d'Olivier Giraud, ancien capitaine de l'équipe de France de handball, et d'Henrietta Foster, journaliste de la BBC1, sur le thème « Le français doit-il rester langue officielle des JO ? »

3 août

Petit déjeuner avec Carlos Nuzman, Nawal El Moutawakel et Christophe de Kepper puis départ pour le Canada.

D'autres entretiens spontanés ont eu lieu tout au long de la mission avec les médias canadiens et francophones.

6. La mission d'observation aux Jeux Paralympiques

Cette mission d'observation s'est déroulée du 29 août au 1^{er} septembre 2012.

29 août

Participation à la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques.

Rencontres avec :

- Sa Majesté la reine Élisabeth II
- le président de l'IPC, sir Philip
- le président du LOCOG, lord Sebastian Coe
- le président du CIO, Jacques Rogge
- le maire de Londres, Boris Johnson
- le vice-Premier ministre russe, Dimitry Kozak

- le président de Sochi 2014, Dmitry Chernychenko
- l'ancien Premier ministre du Royaume-Uni, John Major.

30 août

Participation à la cérémonie d'intronisation des athlètes paralympiques modèles.

Départ pour la compétition de cyclisme sur piste et déjeuner sur place.

Participation à la réception offerte par la présidente de la Confédération suisse, Mme Évelyne Widmer-Schlumpf à l'occasion de l'inauguration de la maison de la Suisse paralympique.

Participation à la réception offerte par l'ambassadeur de France, S.E.M. Bernard Émié, en l'honneur des athlètes paralympiques français, en présence de la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, Mme Valérie Fourneyron, et de la ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, Mme Marie-Arlette Carlotti.

31 août

Compétitions de basket-ball en fauteuil, suivies d'une visite du village paralympique avec rencontre des délégations haïtienne et canadienne tout particulièrement.

Présence à la compétition de natation suivie de la participation à la cérémonie de remise de médaille aux vainqueurs des épreuves féminine et masculine du 50 mètres papillon.

Interview de Patrick Montel pour France 2.

1^{er} septembre

Déplacement sur l'épreuve d'aviron et rencontre avec des responsables francophones de Fédérations internationales, des membres du CIO et avec le président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Départ pour Paris où Michaëlle Jean rend compte de sa mission à S.E.M. Abdou Diouf, avant de rejoindre le Canada.

Convention sur l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012



Convention sur l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012

entre

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

et

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques
et Paralympiques de Londres (LOCOG)

PRÉAMBULE

Saluant la détermination des autorités britanniques de faire respecter la Règle 23 de la Charte olympique qui affirme que :

- « 1. *Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.*
2. *À toutes les Sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe.*
3. *En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire.» ;*

Soulignant la volonté du Mouvement olympique d'utiliser la diversité linguistique pour renforcer la diversité culturelle dans le monde ;

Reconnaissant la volonté du LOCOG d'organiser à Londres en 2012 des Jeux Olympiques et Paralympiques ouverts sur le monde et impliquant l'ensemble du Royaume-Uni et des communautés culturelles qui le composent ;

Le Comité d'organisation des Jeux de Londres 2012

et

L'Organisation internationale de la Francophonie
(ci-après appelés « les Parties » ou individuellement « Partie »)

adoptent

la Convention sur l'emploi du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012

I – LA CONVENTION

La présente convention (ci-après : « la Convention ») est établie en deux versions, l'une en anglais et l'autre en français, toute deux faisant également foi.

1 – Les Parties

La présente convention est établie entre deux Parties :

- **Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres** (ci-après « LOCOG ») : il est chargé par les autorités britanniques et la ville de Londres d'organiser les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques d'été à Londres en 2012.
- **L'Organisation internationale de la Francophonie** (ci-après l'OIF) : elle est mandatée par ses Etats et gouvernements membres pour promouvoir l'usage du français, notamment lors des grands événements internationaux.

2 – L'objectif

L'objectif de la Convention est de définir des secteurs de collaboration entre les Parties en vue d'appuyer les efforts du LOCOG dans la réalisation des obligations en matière de langues officielles du contrat de la ville hôte.

3 – La durée

La Convention entre en vigueur à la date de sa signature par les deux Parties et prend fin le 31 décembre 2012.

4 – Le Comité de coopération

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de la Convention, les deux Parties conviennent de constituer conjointement un Comité de coopération, réunissant pour la Partie francophone : l'OIF et les représentants du Groupe des Ambassadeurs francophones accrédités à Londres qui le souhaitent ; et pour la Partie britannique : les représentants des différents services concernés du LOCOG.

Pendant la durée de la Convention, le Comité de coopération se réunit à Londres au moins une fois par trimestre pour discuter de l'avancement des projets ainsi que de leur mise en œuvre et de leur suivi. Les lieux et dates des réunions sont décidés en fonction des besoins.

En tant que de besoin, l'OIF et le LOCOG pourront convier aux réunions du Comité tout partenaire susceptible de contribuer à la réalisation des projets.

Les Parties entretiennent une communication régulière sur toutes les questions ayant trait à ces projets et échangent les informations sans réserve et en toute confidentialité sur tous les événements prévus et les développements susceptibles d'influencer la mise en œuvre de ces projets.

5 – Le Grand Témoin de la Francophonie

Pour faciliter la réalisation des objectifs de la Convention, le Secrétaire général de la Francophonie a désigné La Très Honorable Michaëlle Jean, Grand Témoin de la Francophonie.

En liaison avec le groupe des Ambassadeurs francophones à Londres, le Grand Témoin rendra compte au Secrétaire général de la Francophonie de sa mission.

Le CIO prendra les arrangements nécessaires (accréditations, billets et contremarques, accueil protocolaire, transport, hébergement, etc.) pour faciliter sa mission, de concert avec le LOCOG.

II – L'EMPLOI DU FRANÇAIS AUX JEUX DE LONDRES 2012

Les Parties conviennent que, à l'instar de ce qui a été réalisé lors des Jeux précédents, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012 reflètera le contrat de la ville hôte concernant l'emploi de la langue française.

Les Parties reconnaissent que le LOCOG a déjà pris des mesures importantes et significatives pour respecter ses obligations en matière de langues officielles. L'OIF appuiera le LOCOG, autant que possible, dans la réalisation des obligations de la Charte olympique non satisfaites jusqu'à présent.

1. Objectifs fixés au LOCOG en matière de langues officielles :

- a) Il nomme un coordinateur de traduction des publications vers le français à plein temps ;
- b) Il veille à ce que le personnel d'accueil du siège possède les compétences linguistiques requises pendant la période qui précède les Jeux ;
- c) Il veille à ce que sa capacité en matière de langues officielles des Jeux Olympiques soit suffisante parmi son personnel et les bénévoles, compte dûment tenu de l'ampleur et de la complexité des Jeux, et à identifier le personnel et les bénévoles de langue française à l'aide d'un badge ;
- d) La signalisation, y compris tous les messages de bienvenue dans les sites, les informations directionnelles vers les installations générales et les informations dans les zones d'accréditation sera, lorsque cela est possible, dans les deux langues officielles ;
- e) La documentation écrite fournissant des renseignements administratifs aux athlètes, aux entraîneurs, aux officiels techniques ou à d'autres membres des délégations (notamment le dossier des chefs de mission) est diffusée simultanément dans les deux langues officielles ;
- f) Les informations publiées sur le site internet officiel du LOCOG seront dans les deux langues officielles ;
- g) La gazette du village olympique sera publiée dans les deux langues officielles ;
- h) Il s'assure que l'ensemble des Guides du spectateur olympiques seront disponibles simultanément en français et en anglais en version PDF sur le site internet officiel du LOCOG. Ils seront également consultables à partir des applications smartphone et à partir du mini site mobile du LOCOG. Le LOCOG assurera la promotion de l'adresse internet à partir de laquelle la version française des Guides pourra être téléchargée, notamment dans la version papier en anglais des Guides du spectateur ;
- i) Les informations données avant les Jeux – bref historique de chaque sport, format et règlement des compétitions, critères de qualification, informations sur les fédérations, informations pour les médias – seront disponibles dans les deux langues ;
- j) Le LOCOG respectera le manuel technique du CIO concernant l'utilisation des langues officielles lors des cérémonies, la traduction des annonces aux cérémonies d'ouverture et de clôture, notamment l'annonce de l'entrée des chefs d'État, de l'entrée du drapeau de la nation hôte et de l'arrivée dans le stade olympique de la délégation de chaque CNO lors de la parade des athlètes ;
- k) Toutes les communications par haut-parleur se rattachant aux Jeux, plus particulièrement celles diffusées sur les sites olympiques, seront dans les deux langues officielles ;
- l) Les programmes des cérémonies d'accueil au village olympique seront disponibles dans les deux langues officielles ;
- m) Des ressources éducatives bilingues sur le thème des Jeux seront distribuées dans les écoles au Royaume-Uni et dans le monde entier ;

- n) Tous les festivals, activités ou expositions de nature culturelle qui ont lieu avant, pendant ou après les Jeux et qui sont commandités ou annoncés dans le cadre des Jeux comportent des volets culturels tant anglais que français : films, plaques décrivant des œuvres d'art dans le cadre du programme Get Set ou du mur de la trêve, programmes et documents associés à la cérémonie de l'allumage de la flamme en Grèce, et guide de l'olympiade culturelle.
- o) Pour la presse, les documents essentiels seront disponibles en français et en anglais, notamment le Guide des installations et services à la disposition de la presse, le Guide des médias, le Guide du photographe et tous les documents d'accréditation, les communiqués de presse publiés sur le site, la lettre d'information électronique. Les conférences de presse du CPP bénéficieront d'un service d'interprétation en français ;

2. Secteurs de collaboration :

En complément des mesures prises par le LOCOG pour assurer le respect du contrat de la ville hôte pour ce qui concerne l'usage du français pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012, l'OIF, ses Etats et gouvernements membres volontaires, et le LOCOG, s'efforceront d'accomplir de concert les actions suivantes :

- a) Identifier et recruter des interprètes et des traducteurs stagiaires, étudiants ou jeunes professionnels pour les affecter au LOCOG. L'OIF et/ou ses Etats et gouvernements membres qui le souhaitent prennent en charge leurs frais de logement et de nourriture, d'assurance et de transport ainsi que le versement d'indemnités mensuelles ; le LOCOG prend en charge les frais de transport local des stagiaires et leur facilite l'obtention du visa adéquat ;
- b) Recruter une personne chargée de la coordination des travaux de traduction vers le français ;
- c) Favoriser la traduction et la révision délocalisée de documents et publications du LOCOG, et réviser la traduction française du « Rapport de travail » sur les Jeux Olympiques et Paralympiques destiné à enrichir le patrimoine du Mouvement olympique à l'issue des Jeux ;
- d) Former à la langue française des cadres du LOCOG et des volontaires employant le français ;
- e) Soutenir la mise en place de manifestations culturelles et d'événements francophones et les promouvoir dans le cadre des olympiades culturelles ;
- f) Faciliter le contact entre le LOCOG et des artistes francophones pour accompagner ses efforts en faveur de la diversité culturelle offerte par les olympiades culturelles et les cérémonies officielles ;
- g) Coopérer sur le legs linguistique formalisé dans le « Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques et Paralympiques » produit par l'OIF à partir de l'expérience des Jeux de Pékin, Vancouver et Singapour. Enrichir ce legs linguistique à l'issue des Jeux de Londres et concourir à sa promotion auprès des comités d'organisation des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques, particulièrement dans le cadre du programme de transfert d'expériences mis en place par le CIO ;

- n) Tous les festivals, activités ou expositions de nature culturelle qui ont lieu avant, pendant ou après les Jeux et qui sont commandités ou annoncés dans le cadre des Jeux comportent des volets culturels tant anglais que français : films, plaques décrivant des œuvres d'art dans le cadre du programme Get Set ou du mur de la trêve, programmes et documents associés à la cérémonie de l'allumage de la flamme en Grèce, et guide de l'olympiade culturelle.
- o) Pour la presse, les documents essentiels seront disponibles en français et en anglais, notamment le Guide des installations et services à la disposition de la presse, le Guide des médias, le Guide du photographe et tous les documents d'accréditation, les communiqués de presse publiés sur le site, la lettre d'information électronique. Les conférences de presse du CPP bénéficieront d'un service d'interprétation en français ;

2. Secteurs de collaboration :

En complément des mesures prises par le LOCOG pour assurer le respect du contrat de la ville hôte pour ce qui concerne l'usage du français pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012, l'OIF, ses Etats et gouvernements membres volontaires, et le LOCOG, s'efforceront d'accomplir de concert les actions suivantes :

- a) Identifier et recruter des interprètes et des traducteurs stagiaires, étudiants ou jeunes professionnels pour les affecter au LOCOG. L'OIF et/ou ses Etats et gouvernements membres qui le souhaitent prennent en charge leurs frais de logement et de nourriture, d'assurance et de transport ainsi que le versement d'indemnités mensuelles ; le LOCOG prend en charge les frais de transport local des stagiaires et leur facilite l'obtention du visa adéquat ;
- b) Recruter une personne chargée de la coordination des travaux de traduction vers le français ;
- c) Favoriser la traduction et la révision délocalisée de documents et publications du LOCOG, et réviser la traduction française du « Rapport de travail » sur les Jeux Olympiques et Paralympiques destiné à enrichir le patrimoine du Mouvement olympique à l'issue des Jeux ;
- d) Former à la langue française des cadres du LOCOG et des volontaires employant le français ;
- e) Soutenir la mise en place de manifestations culturelles et d'événements francophones et les promouvoir dans le cadre des olympiades culturelles ;
- f) Faciliter le contact entre le LOCOG et des artistes francophones pour accompagner ses efforts en faveur de la diversité culturelle offerte par les olympiades culturelles et les cérémonies officielles ;
- g) Coopérer sur le legs linguistique formalisé dans le « Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques et Paralympiques » produit par l'OIF à partir de l'expérience des Jeux de Pékin, Vancouver et Singapour. Enrichir ce legs linguistique à l'issue des Jeux de Londres et concourir à sa promotion auprès des comités d'organisation des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques, particulièrement dans le cadre du programme de transfert d'expériences mis en place par le CIO ;

Convention on the Use of French at the 2012 Olympic and Paralympic Games in London



Convention on the Use of French at the 2012 Olympic and Paralympic Games in London

between

The International Organisation of la Francophonie

and

**The London Organising Committee of the 2012 Olympic Games
and Paralympic Games Limited**

PREAMBLE

Welcoming the commitment of the British authorities to respect Rule 23 of the Olympic Charter, which states that :

- " 1. *The official languages of the IOC are French and English.*
- 2. *At all Sessions, simultaneous interpretation must be provided into French, English, German, Spanish, Russian and Arabic.*
- 3. *In the case of divergence between the French and English texts of the Olympic Charter and any other IOC document, the French text shall prevail unless expressly provided otherwise in writing.*";

Emphasising the resolve of the Olympic movement to capitalise on linguistic diversity as a means of enhancing cultural diversity throughout the world;

Recognising the resolve of LOCOG to hold an Olympic and Paralympic Games in London in 2012 that is open to the world and involves the whole of the United Kingdom and the cultural communities it comprises;

The London Organising Committee for the Olympic Games
and Paralympic Games Limited

and

The International Organisation of la Francophonie
(hereinafter "the Parties" or individually "the Party")

adopt the

**Convention on the Use of French
at the Olympic and Paralympic Games in London**

I - THE CONVENTION

This agreement (hereinafter "the Convention") is established in two versions, one in English and one in French, both being equally authentic.

1 - The Parties

This Convention is made between two Parties:

- ***The London Organising Committee for the Olympic Games and Paralympic Games Limited*** (hereinafter "LOCOG"): tasked by the British authorities and the Mayor of London with organising the Olympic and Paralympic Summer Games in London in 2012.
- ***The International Organisation of La Francophonie*** (hereinafter "OIF"): mandated by its Member States and Governments to promote the use of French, especially during major international events.

2 - Objective

The objective of the Convention is to define areas of cooperation between the Parties with a view to supporting the efforts of LOCOG to comply with the official languages requirements under the Host City Contract.

3 - Duration

The Convention shall enter into force on the date of signature by both Parties and expire on 31 December 2012.

4 - Cooperation Committee

To ensure the implementation and monitoring of the Convention, the Parties agree to establish a joint Cooperation Committee comprising, on the francophone side: the OIF and representatives of the Group of Francophone Ambassadors accredited to London who may wish to take part; and on the British side: representatives of the various LOCOG departments concerned.

During the term of the Convention, the Cooperation Committee shall meet at least quarterly in London to discuss its work and to provide for implementation and monitoring. The dates and venues of the meetings shall be decided as required. Where necessary, the OIF and LOCOG may invite any partner that may help to deliver the Convention's objective to attend Committee meetings.

The Parties shall maintain regular communication on all matters relating to this work and share information fully and in confidence on all the planned events and on any developments that may impact on implementation.

5 – The Grand Témoin de la Francophonie

To facilitate delivery of the objectives of the Convention, the Secretary-General of La Francophonie has appointed The Right Honourable Michaëlle Jean as *Grand Témoin de la Francophonie*.

The *Grand Témoin* shall liaise with the group of francophone Ambassadors in London and report to the Secretary-General of La Francophonie.

The IOC shall make the necessary arrangements (accreditations, tickets and coupons, protocol reception, transport, accommodation, etc.) to facilitate her mission, in cooperation with LOCOG.

II - THE USE OF FRENCH AT LONDON 2012

The Parties agree that, as at past Games, the organisation of the 2012 Olympic & Paralympic Games in London will reflect the requirements of the Host City Contract in respect of the use of the French language.

The Parties recognise that LOCOG has already taken significant steps towards meeting its obligations regarding official languages. Where possible, the OIF will help LOCOG to fulfil outstanding linguistic obligations.

1. LOCOG's objectives with regard to official languages :

- a) To appoint a full-time French Language Publications Translation Co-ordinator ;
- b) To ensure that requisite language skills are available among staff on reception at Games headquarters for a reasonable period before the Games ;
- c) To ensure that its capacity in the official languages of the Olympic Games is sufficient with respect to its staff and volunteers and with due regard to the scale and complexity of the Games, and to identify French-speaking staff/volunteers by means of badges ;
- d) To install signage, including all welcome messaging at venues, directions to general installations within the Olympic Village, and messaging in accredited zones, in both official languages ;
- e) To make available, simultaneously in both official languages, written material providing administrative information for athletes, coaches, technical officials or other delegation members (for example the Chef de Missions dossiers) ;
- f) To post information on LOCOG's official website in both official languages ;
- g) To produce the Village newspaper in both official languages ;
- h) To make available in PDF format, and simultaneously in English and in French, the Olympic Spectator Guides. They will be downloadable via LOCOG's smartphone applications as well as from LOCOG's mobile website. LOCOG will advertise the internet address from which the French-language version of the Guides can be downloaded, for example in the English-language version of the Guides ;
- i) To make available in both official languages pre-Games static data – background reports on each of the disciplines, including for example the history of the sport, competition format and rules, federation facts, facility descriptions, media information and qualification criteria ;
- j) To meet the requirements of the IOC's technical manual on Ceremonies with regards to use of official languages, with translation and announcements at the Opening and Closing Ceremonies as stipulated, including *inter alia* the announcement of the Head of State's entry, the entry of the Host Nation Flag and the announcement of each National Olympic Committee delegation on arrival in the stadium as part of the athletes' parade ;
- k) To arrange for public address announcements relating to the Games and more specifically at the Games venues to be in both official languages ;
- l) To make available in both official languages scripts for Team Welcome Ceremonies at the Olympic Village ;
- m) To make available in both official languages learning resources about the Games, produced under the get Set programme and made available to schools in the UK and worldwide ;

- n) To include, where relevant, both English and French elements in cultural festivals, events or displays occurring before, during or after the Games and sponsored or promoted as part of the Games. This might include, among other things, films in conjunction with sports presentations, description plates for artwork displayed under the Get Set programme or in association with the Truce Wall, programmes and other literature associated with the flame-lighting ceremony in Greece, and the Guide to the Cultural Olympiad.
- o) For the press, essential Games material including the Facilities & Services Guide, the Media Guide, the Photo Guide, all accreditation materials, press releases published on the website and e-newsletters will be available in English and French. Press conferences held at the MPC will be supported by a French interpretation service.

2. Areas of cooperation :

In addition to measures taken by LOCOG to ensure they meet the requirements of the Host City Contract with respect to the use of French during the 2012 Olympic and Paralympic Games, the OIF, its volunteer Member States and Governments and LOCOG will use their best endeavours to implement the following actions together:

- a) locate and recruit trainee, student or young professional interpreters and translators to work with LOCOG. The OIF and/or its Member States and Governments who so wish shall cover their board and lodging, insurance and travel expenses and pay them a monthly allowance; LOCOG shall cover trainees' local travel expenses and help them to obtain the correct visa;
- b) To recruit a full-time French Language Publications Translation Co-ordinator;
- c) facilitate off-site translation and revision of LOCOG documents and publications and revise the French translation of the Official Report on the Olympic and Paralympic Games, which is intended to enrich the heritage of the Olympic Movement once the Games are over;
- d) provide French language training for LOCOG executives and volunteers who are called upon to use French;
- e) support cultural activities and francophone events and promote them as part of the Cultural Olympiad;
- f) facilitate contacts between LOCOG and francophone artists as part of efforts to promote the cultural diversity offered by the Cultural Olympiad and official ceremonies;
- g) further cooperation on the language legacy, as set out in the "Best Practice Guide to the Official Languages of the Olympic and Paralympic Games", produced by the OIF in light of experience at the Beijing, Vancouver and Singapore Games. Build on this linguistic legacy after the London Games and help promote it to the organising committees of the next Olympic and Paralympic Games, particularly within the framework of the IOC's transfer of experience programme;
- h) locate and recruit an internet social network facilitator or moderator to maintain LOCOG's French-language Facebook pages.

LOCOG shall take into consideration in the usual way the requests of the OIF and the Group of Francophone Ambassadors with regard to use of the official logo of the Games for its London 2012 francophone initiatives.

Each Party shall inform the other in advance of planned public announcements about activity related to this Convention.

Any action related to this Convention may be subject to a bilateral technical agreement between the relevant Francophone State or Government and LOCOG.

Quebec, 24th May 2012



The Right Honourable Michaëlle JEAN
Grand Témoin de la Francophonie



Lord Sebastian COE
Chairman, LOCOG

Kindly attended by :
Mr Gilbert FELLI
Olympic Games Executive Director
International Olympic Committee

Campagne « *Le français j'adore !* » et retombées médiatiques

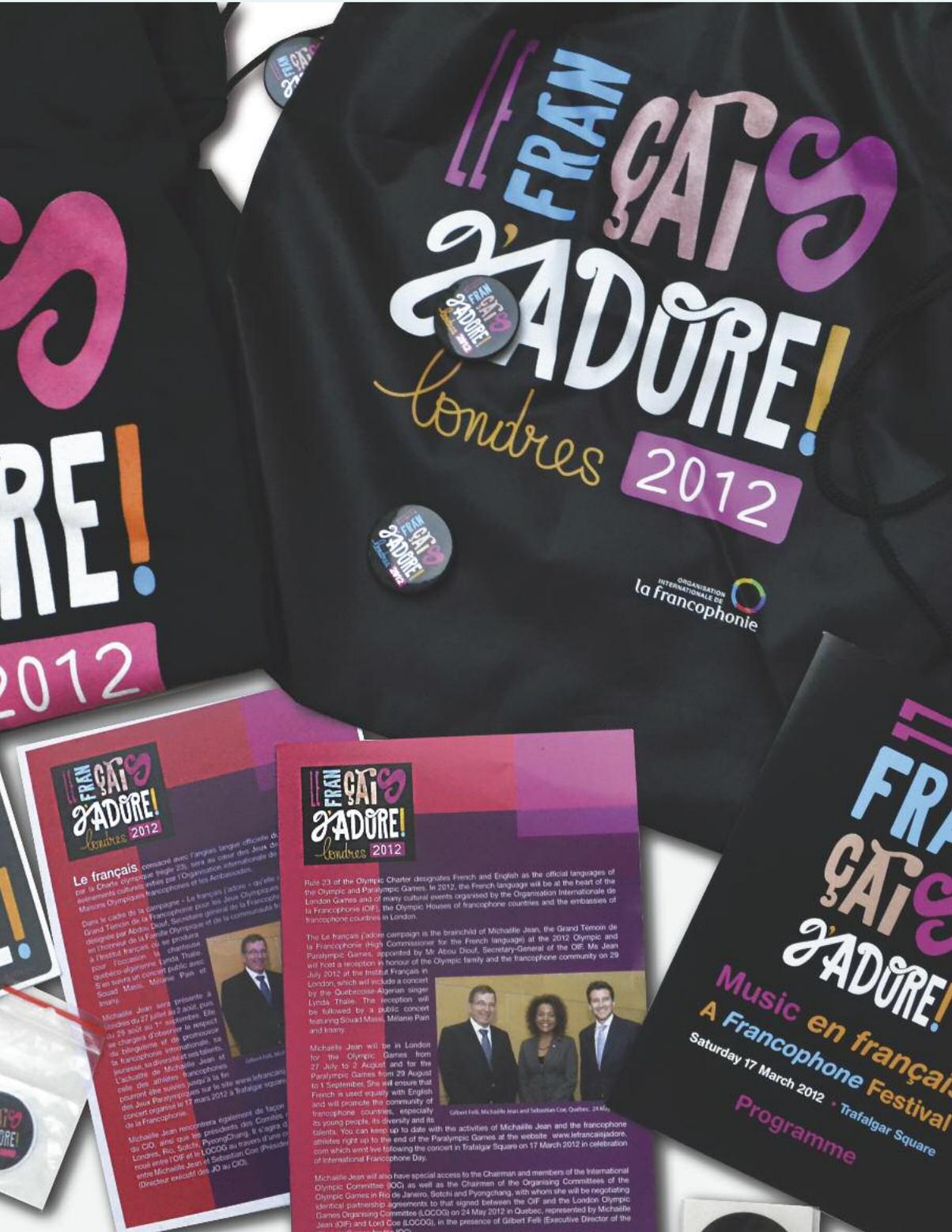
> Un slogan



> Un visuel décliné pour différents supports

- > 15 000 cartes postales de promotion du concert du 17 mars
- > Le e-flyer du concert
- > 15 000 programmes du concert
- > 35 000 cartes postales institutionnelles
- > 30 000 badges
- > 15 000 tatouages
- > 10 000 *cleanpatches*
- > 10 000 autocollants
- > 10 000 sacs ficelle
- > 9 kakémonos
- > 1 grand totem
- > 700 T-shirts
- > 30 000 programmes des événements francophones pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques
- > Des reportages photo et vidéo





RE!

2012

Le français s'adore!
Londres 2012

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Le français s'adore!
Londres 2012

Le français comparé avec l'anglais (langue officielle de l'Ontario) sera au cœur des Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a lancé une campagne de promotion de la langue française dans le cadre de la candidature de Londres 2012. Le français s'adore! est une initiative de l'OIF en collaboration avec le Comité olympique international (COI) et le Comité paralympique international (CPI). L'objectif est de promouvoir la langue française et de célébrer la diversité linguistique et culturelle de la Francophonie.

Dans le cadre de la campagne « Le français s'adore » qui vise à promouvoir la langue française et à célébrer la diversité linguistique et culturelle de la Francophonie, l'OIF a lancé une initiative de promotion de la langue française dans le cadre de la candidature de Londres 2012. Le français s'adore! est une initiative de l'OIF en collaboration avec le Comité olympique international (COI) et le Comité paralympique international (CPI). L'objectif est de promouvoir la langue française et de célébrer la diversité linguistique et culturelle de la Francophonie.

Michèle Jean sera présente à Londres du 27 juillet au 2 août, puis du 29 août au 1^{er} septembre. Elle sera chargée d'observer le respect des protocoles de sécurité et de promouvoir la langue française et de célébrer la diversité linguistique et culturelle de la Francophonie.

L'ambassadeur de Michèle Jean, la fille des artistes francophones, sera présente à la fin de la cérémonie des Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012 à Trafalgar Square.

Michèle Jean rencontrera également de façon régulière les membres du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012, à savoir, PyeongChang, le siège de la TOF et le LOCOG au travers d'une réunion entre TOF et le LOCOG en présence de Michèle Jean et Sébastien Coe (Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012).



Le français s'adore!
Londres 2012

Rule 23 of the Olympic Charter designates French and English as the official languages of the Olympic and Paralympic Games. In 2012, the French language will be at the heart of the London Games and of many cultural events organised by the Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), the Olympic Houses of francophone countries and the embassies of francophone countries in London.

The Le français s'adore! campaign is the brainchild of Michèle Jean, the Grand Témoin de la Francophonie (High Commissioner for the French language) at the 2012 Olympic and Paralympic Games, appointed by Mr Abou Diouf, Secretary-General of the OIF. Ms Jean will host a reception in honour of the Olympic family and the francophone community on 29 July 2012 at the Institut Français in London, which will include a concert by the Québécoise-Algérienne singer Lynda Thiaïe. The reception will be followed by a public concert featuring Shouk Mansi, Mélanie Pain and many more.

Michèle Jean will be in London for the Olympic Games from 27 July to 2 August and for the Paralympic Games from 29 August to 1 September. She will ensure that French is used equally with English and will promote the community of francophone countries, especially its young people, its diversity and its talents. You can keep up to date with the activities of Michèle Jean and the francophone athletes right up to the end of the Paralympic Games at the website www.lefrancaissadore.com which will live following the concert in Trafalgar Square on 17 March 2012 in celebration of International Francophone Day.

Michèle Jean will also have special access to the Chairman and members of the International Olympic Committee (IOC) as well as the Chairman of the Organising Committees of the Olympic Games in Rio de Janeiro, Saitama and PyeongChang, with whom she will be negotiating bilateral partnership agreements to that signed between the OIF and the London Olympic Games Organising Committee (LOCOG) on 24 May 2012 in Quebec, represented by Michèle Jean (OIF) and Lord Coe (LOCOG), in the presence of Gilbert Felli (Executive Director of the



Gilbert Felli, Michèle Jean and Sébastien Coe, Québec, 24 May

Le français s'adore!
Londres 2012

Music en français
A Francophone Festival
Saturday 17 March 2012 • Trafalgar Square
Programme

> Un site internet dédié et relié aux différents réseaux sociaux

www.lefrancaisjadore.com/fr



facebook Trouvez des personnes, des lieux ou d'autres choses Lefranca

Lefrancaisjadore Journa Maintenant Statut Photo/vidéo Évènement/moment-clé +




FRANCAISJADORE!

Lefrancaisjadore
366 J'aime · 19 personnes en parlent

Organisme gouvernemental
L'actu des athlètes de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres

À propos Photos Mentions J'aime

FRANCAISJADORE! **lefrancaisjadore**
@lefrancaisjadore (5/25/2012)
Le Français Jadore ! La langue française aux Jeux olympiques
<http://www.lefrancaisjadore.com>

Abonné

325 FANES

17 ADOUES

162 ADOUES

flickr™



YouTube



> Des reportages photos

1 / Les photos du concert de Trafalgar Square sont accessibles sur :

www.flickr.com

Nom de compte : TrafalgarSquare

Code : Trafalgar

2 / Les autres photos de la mission du Grand Témoin

de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques
de Londres 2012 sont accessibles sur :

<http://mediatheque.francophonie.org>

> Des reportages vidéo

www.youtube.com/watch?v=i_9ZE54f86U&feature=channel

1 / Par artiste

- Jali : Et Si, Espanola

- Emel Mathoulti : Ma Lkit

- Grupo Lokito : La Salsa

- Claudine Muno & The Luna Boots : La Violence,
La Révolution des Poissons

- Rayess Bek

- Mélissa Laveaux

- Féloche : Dr John Gris John

2 / Sur l'événement Festival Francophonie

- Clips de 1, 5 et 20 minutes accessibles sur :

www.lefrancaisjadore.com/fr/

Mot de passe : institut

Retombées médiatiques du concert**« Le français j'adore ! » à Trafalgar Square, samedi 17 mars 2012****> Médias britanniques**

- All in London
www.allinlondon.co.uk
- BBC World
www.bbc.co.uk/afrique/nos_emissions/2012/03/120321_francophonie_festival.shtml
- Financial Times
www.ft.com/cms/s/2/18d4f3b4-6ddd-11e1-b9c7-00144feab49a.html#axzz1pachixfy
- The Times
 - www.thetimes.co.uk/tto/sport/olympics/article3354690.ece
 - courrier des lecteurs, Denis MacShane, House of Commons, 18 mars
- London Macadam
www.londonmacadam.com/sorties/
- The Daily Mail, 17 mars
- Music Week
www.musicweek.com/story
- Eventful
<http://eventful.com/events/>
- The Lancashire Grid for Learning
www.lancsngfl.ac.uk/
- The List
www.list.co.uk/event/
- Time Out
www.timeout.com/london/around-town/
- View London
www.viewlondon.co.uk
- Where Can We Go

> Médias francophones à Londres

- Feature papier dans Ici Londres – Édition de mars 2012
- France in London
www.franceinlondon.com
- French Music UK
<http://frenchmusicuk.co.uk/>
- Vox Africa

> Médias francophones internationaux

- Dépêche AFP, 17 mars
- France Info et France Inter – matinale du 18 mars
- Le Monde, 24 mars
- France Télévisions
www.francetv.fr/culturebox/la-francophonie-fetee-en-musique-a-trafalgar-square-86903
- TV5MONDE
www.tv5.org/cms/chaine-francophone/lf/Tous-les-dossiers-et-les-publications-LF/Semaine-de-la-langue-francaise-2012/p-20743-Concert-a-Trafalgar-Square-reportage-2-08-.html
- RTL TV (reportage)
<http://tele.rtl.lu/waatleeft/replay/v/20120324/0/58983/>
- Wort.lu
www.wort.lu/fr/view/premiere-fete-de-la-francophonie-a-trafalgar-square-4f64bc09e4b0909009709a87

> Institution britannique

Chambre de commerce et d'industrie de Grande-Bretagne
www.ccfgb.co.uk/news/members-news

> Institutions francophones au Royaume-Uni

- Maison de la Suisse
www.houseofswitzerland.org/
- Institut français du Royaume-Uni
www.institut-francais.org.uk
- Ambassade de Roumanie
<http://londra.mae.ro/en/local-news/1002>
- Latitude France
www.latitudefrance.org/La-Francophonie-en-fete-a-Trafalgar-Square-a-Londres

> Institution française

Institut français
www.institutfrancais.com/jeunes-reporters-francophones-aux-jeux-olympiques-de-londres

> Sites communautaires, blogs

- YouTube

www.youtube.com/watch?v=Yrl2Dq2qv78&list=UU1BydsUHRz_mRKcj0W6jtA&index=5&feature=plcp

www.youtube.com/watch?v=Ejfl0tgvSoE&list=UU1BydsUHRz_mRKcj0W6jtA&index=6&feature=plcp

- LOCITA

<http://fr.locita.com/culture-2/le-francais-jadore-concert-musiques-francophones-a-trafalgar-square/>

- MAXMC

www.maxmc.bligoo.com/ha-ti-l-enfante-le-canada-la-propulse-et-l-angleterre-la-consacre

**Interviews réalisées
pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques
juillet-août 2012**

Quelques jours avant les Jeux Olympiques : RTL Londres

27 juillet	Radio Canada
28 juillet	- TV5MONDE - RTM TV
29 juillet	- France Inter <i>Escales estivales</i> - Jeunes journalistes russes et brésiliens invités par le gouvernement et l'Institut français
30 juillet	L'Étoile
31 juillet	- BBC1 - Bonjour Québec - Africa 24 - French radio London - ATS
1 ^{er} août	- CTVNews - RDS
2 août	- Agence France Presse - Métro - L'actualité.com - France 2, émission <i>La prolong'</i>
5 août	Diffusion d'un reportage pendant le journal télévisé de 13 heures de TF1
6 août	Article dans <i>Le Nouvel Observateur</i> « À Londres, le français essaie de tirer son épingle des Jeux »
12 août	TV5MONDE
31 août	France 2, magazine sportif des Jeux Paralympiques

R

Résumé
Abstract

FRAN
ÇAIS

S'ADORE!

Invitée par le président Jacques Rogge à assister aux Jeux Olympiques d'hiver de Turin en 2006, honorée d'ouvrir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Vancouver en 2010 en ma qualité de gouverneure générale du Canada, j'ai eu le bonheur de participer à la préparation des Jeux d'été de Londres 2012 et de les vivre côté coulisses, grâce à la mission de Grand Témoin de la Francophonie que le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, m'a fait le privilège de me confier.

Une page de plus vient de s'écrire dans le partenariat qui ne cesse de s'améliorer entre le CIO, les COJO et l'OIF depuis les Jeux d'Athènes en 2004. Londres nous a offert des Jeux Olympiques et Paralympiques joyeux, enthousiasmants qui ont majoritairement fait bonne place à la langue française. Les francophones se sont fortement mobilisés pour contribuer à donner à voir et à vivre les Jeux de Londres en français et pour que Londres affirme avec nous « **Le français j'adore !** »

1. Une phase préparatoire marquée par de longues négociations

Capitale de l'anglophonie, vainqueur contre Paris en 2005 à Singapour dans la course pour l'organisation des Jeux d'été de 2012, la ville de Londres devait, selon bon nombre de nos interlocuteurs, nous confronter à des difficultés plus importantes que partout précédemment pour faire respecter le statut de la langue française reconnu par la Charte olympique.

La mise en place d'une collaboration entre la Francophonie et le LOCOG ne fut certes pas un long fleuve tranquille. De part et d'autre, les préjugés étaient tenaces et durent être surmontés. Il importait de dépasser le qualificatif « *de fanatiques militants* » dont les tabloïds se plaisaient à nous affubler et d'expliquer à nos interlocuteurs ce que représentait la grande famille francophone qu'ils avaient trop souvent tendance à rapporter uniquement à la France. Côté francophone, il convenait de faire confiance à l'intérêt des Britanniques pour le multilinguisme et à leur capacité à dépasser la rivalité franco-britannique.

Cela a nécessité un long travail d'approche et d'approvisionnement pour comprendre nos objectifs et contraintes respectifs puis trouver un terrain d'entente. Cela a rendu parfois nécessaire une intervention auprès du président du CIO

afin de lui demander son appui face à certaines situations de blocage dans les négociations avec le LOCOG. Cela a impliqué de construire et de tenir, auprès des médias, un langage incisif, reposant sur des exemples concrets, afin de couper court aux erreurs véhiculées sur la démarche des francophones. Au total, cela m'a demandé d'effectuer deux déplacements à Lausanne pour échanger avec Jacques Rogge, trois missions préparatoires à Londres avant les Jeux et une mission à Québec pour enfin signer la convention entre l'OIF et le LOCOG.

Avec l'aide si précieuse des États et gouvernements membres de la Francophonie et de leurs ambassades à Londres, nous avons trouvé les moyens de mener une action respectueuse à la fois de la politique environnementale et de communication du LOCOG, et des objectifs de formation, de solidarité et de promotion d'une image jeune et moderne de la Francophonie.

2. Pour une Francophonie créative et partenaire de la famille olympique

La créativité, l'offre de services à l'ensemble de la clientèle olympique, le partenariat, la modernité, la diversité linguistique et culturelle, la jeunesse ont été mes maîtres mots pendant toute la durée de cette mission. La Francophonie ne s'est pas rendue à Londres pour gendарmer mais pour offrir, proposer, ou pour demander, accompagner et faire encore plus et mieux ensemble.

En accord avec le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, j'ai donc créé la marque « **Le français j'adore !** » qui a donné au fil des mois une véritable identité visuelle à notre message et à notre action. Plusieurs initiatives fortes en ont découlé : un grand concert francophone à Trafalgar Square le 17 mars 2012 qui a réuni neuf jeunes talents francophones et 40 000 spectateurs en présence d'Abdou Diouf, des ambassadeurs francophones, du maire adjoint de Londres, et avec le soutien de TV5MONDE. Pour la toute première fois, les festivités de la Journée internationale de la Francophonie étaient officiellement lancées en terre anglophone, tout un symbole ! Nous avons aussi créé le site internet www.lefrancaisjadore.com, relayé sur tous les réseaux sociaux, et produit une centaine de milliers d'objets promotionnels et de supports visuels diffusés pendant toute la durée des Jeux. Pour la première fois, plusieurs maisons olympiques francophones ont accueilli cette campagne en leur sein, nous ont associés à leurs événements pendant les Jeux auxquels elles ont accepté d'apporter le label « **Le français j'adore !** ».

Accompagner les organisateurs des Jeux de Londres signifiait également pour nous participer concrètement à l'offre de services pour l'ensemble de la clientèle olympique. Les francophones se sont donc attachés à développer des programmes de formation, de préparation d'athlètes et de solidarité en ce sens : envoi à Londres de jeunes étudiants traducteurs mis à disposition du LOCOG gracieusement par l'OIF et les gouvernements québécois, suisse et français ;

envoi pendant les Jeux par le gouvernement et l'Institut français de jeunes étudiants en journalisme russes et brésiliens ; organisation par la Conféjes d'un stage de préparation d'athlètes francophones en France avant l'ouverture des Jeux; financement par l'OIF de l'équipement vestimentaire officiel de quatre délégations olympiques africaines francophones.

L'intervention des francophones sur la scène olympique ne se traduit pas par une posture revendicative ou incantatoire. Nous agissons concrètement, sur le terrain, en prise directe avec les besoins de nos divers interlocuteurs.

3. Le français : seconde langue officielle des JO de Londres... et des Jeux Paralympiques ?

Les efforts partagés de la famille francophone et du LOCOG pour assurer une place convenable à la langue française n'ont pas été vains.

C'est à Québec que j'ai enfin signé avec lord Sebastian Coe, le 24 mai 2012, la Convention entre l'OIF et le LOCOG sur l'usage de la langue française aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012. Il m'importait avant tout que celle-ci fixe un niveau d'exigence assurant des résultats au moins équivalents à ceux obtenus en 2008 à Pékin. Je me suis également fixé comme seconde priorité l'intégration des Jeux Paralympiques dans notre action commune.

À l'issue de mes deux visites à Londres, respectivement pendant les Jeux Olympiques puis pendant les Jeux Paralympiques, les Britanniques nous ont pour l'essentiel réservé de bonnes surprises. Oui, le français était très audible dans les stades, avant même l'anglais, lors des annonces officielles et protocolaires. Oui, il était très visible sur le site internet officiel du LOCOG et dans la version électronique des *Guides du spectateur* comme nous l'avions exigé. Oui, il était très visible et très majoritairement bien traduit sur les panneaux de signalétique et les annonces écrites autour et dans les stades. J'ajouterai que, chaque fois que cela a été possible, les services bilingues ont été étendus aux Jeux Paralympiques.

J'ai toutefois quelques regrets : le LOCOG aurait pu faire mieux avec nous sans frais supplémentaires en matière de services médicaux bilingues, d'animation d'une page Facebook en français, de traduction des animations dans les stades et non pas seulement des annonces protocolaires. De même, si la signalétique était majoritairement bilingue, les noms des principaux sites olympiques, tel l'Olympic Park, n'apparaissaient qu'en anglais au motif que « *tout le monde comprenait* ». Les services aux journalistes ont subi un recul en comparaison des Jeux de Pékin, notamment avec un système d'information intranet moins complet en français. Enfin, les discours officiels lors des principales cérémonies et les réunions organisées pour la famille olympique auraient mérité d'offrir une place plus conséquente au français.

Malgré cela, j'ai plaisir à constater qu'au fil des ans, avec l'aide du CIO, des COJO, de l'OIF et de mes prédécesseurs, nous avons tous ensemble réussi à identifier et à fixer le seuil de services en français en deçà duquel il n'est plus possible d'aller pour un COJO. Nous avons également identifié quelques domaines, telle la version française du *Guide du spectateur*, dans lesquels une négociation doit être menée par la Francophonie à chaque édition des Jeux, ce qui n'est plus acceptable. Nous avons enfin concouru, je l'espère, à ouvrir des perspectives nouvelles dans le contexte paralympique.

Sur cette base, il est essentiel de continuer à bâtir et à obtenir de nouvelles avancées en partenariat avec la famille olympique et paralympique. Le programme de transfert de connaissances, auquel le CIO a accepté d'associer l'OIF, en offre l'opportunité.

4. Préparer l'avenir dès aujourd'hui

Pour que l'action des Grands Témoins et de la Francophonie ne soit pas un éternel recommencement, celle-ci doit s'inscrire dans la durée et se formaliser encore davantage.

C'est dans cet objectif que l'OIF a obtenu, avant les Jeux de Londres, l'accord du CIO pour participer à son programme de transfert de connaissances entre les COJO. Il sera désormais possible d'intervenir en amont des Jeux de concert avec le CIO et le COJO, pour que l'expérience des précédents Jeux en matière de politique linguistique serve encore mieux les suivants et permette d'accomplir des progrès supplémentaires dans l'offre de services linguistiques.

C'est aussi dans cet esprit que j'ai tenu à rencontrer à Londres, pendant les Jeux Olympiques et pendant les Jeux Paralympiques, MM. Carlos Nuzman et Dmitry Chernychenko, respectivement présidents des comités d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio de Janeiro 2016 et de Sotchi 2014. Nous avons ainsi pu établir un premier contact et préparer l'inscription de notre action commune dans la durée pour un partenariat plus efficace.

C'est enfin dans une perspective d'approfondissement de l'action de la Francophonie que j'ai tenu à rencontrer sir Philip Craven, président du Comité International Paralympique, et à assister aux Jeux Paralympiques, ce qui était une première pour un Grand Témoin de la Francophonie. Je suis non seulement convaincue que l'expérience développée depuis 2004 par l'OIF et ses États et gouvernements membres peut être mise au service des Jeux Paralympiques, mais aussi qu'elle peut répondre à un véritable besoin de services en français et de solidarité entre les délégations paralympiques francophones dont j'ai été informée pendant ma dernière visite à Londres.

**Partant de ces constats et de ces analyses,
je formule les recommandations suivantes :**

à l'intention de l'OIF

1. Envisager que le Grand Témoin de la Francophonie puisse être nommé pour la durée d'une olympiade entière (éditions d'été et d'hiver) et non plus seulement pour une édition saisonnière des Jeux. Cette initiative permettrait d'assurer la continuité entre deux éditions des Jeux et de renforcer les acquis de la première mission.

2. Initier, le plus en amont possible des Jeux, la formation d'un Groupe des ambassadeurs des pays membres de la Francophonie dans les pays hôtes des prochains Jeux. À Londres, ce groupe m'a été d'une aide essentielle.

3. Créer une rencontre annuelle du Secrétaire général de la Francophonie avec les membres francophones du CIO, les présidents francophones des Fédérations internationales et les membres de l'AFCNO.

4. Apporter son appui aux groupes d'experts constitués par des États et gouvernements membres de l'OIF ou par le Mouvement olympique et sportif francophone, afin de contribuer à leur politique de promotion de leurs intérêts sur la scène olympique internationale.

5. Formaliser un cahier des charges, sur la base de l'expérience acquise, fixant les objectifs vers lesquels les COJO doivent tendre, selon les attentes de la Francophonie. Celui-ci constituerait la base de référence et de discussion avec le CIO et les COJO.

6. Prolonger la coopération avec le LOCOG au-delà des Jeux de Londres, afin de formaliser le legs linguistique de ces Jeux. Actualiser le *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* en intégrant l'expérience des Jeux de 2012.

7. Développer les coopérations avec le CIO et les COJO de Sotchi et de Rio afin de leur transmettre le legs linguistique des Jeux de Londres et participer au programme de transfert de connaissances mis en place par le CIO par l'organisation de séminaires communs dédiés aux langues officielles.

8. Identifier avec le CIO et les COJO les outils concrets pouvant être développés en commun, telle la réalisation d'un lexique bilingue de la terminologie olympique. Y associer les institutions francophones compétentes en la matière (commissions de terminologie, bureaux gouvernementaux de traduction par exemple).

9. Créer un réseau de traducteurs et d'interprètes francophones, jeunes étudiants en fin d'études et professionnels, ayant une bonne expérience de l'événement et de la terminologie olympiques et le tenir à disposition du CIO et des COJO.

10. Pérenniser la marque « **Le français j'adore !** » et la décliner à l'occasion de chacune des prochaines éditions des Jeux, afin d'asseoir durablement la visibilité et l'image modernisée de la Francophonie aux Jeux Olympiques.

11. Pérenniser le site internet www.lefrancaisjadore.com et le développer afin qu'il devienne la plate-forme francophone d'information sur l'actualité olympique, mais aussi à terme sur les bonnes initiatives francophones dans les domaines culturel, linguistique et éducatif notamment.

12. Poursuivre les efforts amorcés à Vancouver puis à Londres pour promouvoir la diversité culturelle francophone, avec des lauréats des Jeux de la Francophonie et des jeunes artistes francophones.

13. En collaboration avec le Mouvement olympique, les États et gouvernements francophones volontaires et la Conféjes, renouveler et amplifier les programmes de solidarité, de préparation olympique et de formation de jeunes professionnels mis en place à l'occasion des Jeux de Londres.

14. Si les moyens le permettent, adapter les ressources humaines consacrées à ce dossier par l'OIF aux défis posés par celui-ci, tant avant que pendant les Jeux. La création d'un véritable « Commissariat à la Francophonie dans le sport international », doté d'une petite équipe très opérationnelle et capable d'accompagner le nécessaire travail d'influence, de visibilité, mais aussi le travail technique, est souhaitable.

à l'intention du CIO et de la famille olympique

15. Renforcer le niveau d'exigence à l'égard des villes organisatrices, en matière de respect des deux langues officielles. Il conviendrait en particulier d'exiger d'emblée et définitivement que le(s) *Guide(s) du spectateur* soi(en)t systématiquement bilingue(s) avec un traitement égal des deux versions, et que les commentateurs présents dans les stades aient la liberté de s'exprimer en français au-delà des seules annonces protocolaires.

16. Intégrer le legs linguistique des Jeux Olympiques de Pékin, Vancouver et Londres au sein du programme de transfert de connaissances mis en place par le CIO, à l'aide du *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* qui sera actualisé par l'OIF et le LOCOG.

17. Assurer un meilleur équilibre entre les deux langues officielles dans les discours prononcés lors des cérémonies officielles, particulièrement à l'occasion des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux.

18. Coopérer avec l'OIF pour le développement d'une politique en faveur du bilinguisme et du multilinguisme dans les Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). La question du multilinguisme se pose avec une acuité réelle tant pendant les JO que durant les JOJ. Elle est une des conditions centrales de la réussite de ces derniers, compte tenu de l'âge du public et du programme éducatif qui leur est proposé.

19. À l'intention de la famille olympique et sportive et francophone :

>> Veiller, au sein des Fédérations sportives internationales, à ce que des commentateurs parlant français soient recrutés et aient la liberté de s'exprimer dans cette langue au-delà des seules annonces protocolaires, particulièrement pour les sports réputés les plus francophiles,

>> Développer, au sein de l'AFCNO, un programme d'action permettant de renforcer l'influence des responsables sportifs francophones à l'international et d'approfondir les solidarités entre CNO, au service des athlètes francophones ;

>> Favoriser le rassemblement régulier des membres de l'AFCNO, accroître le nombre de ses membres et associer à ses travaux autant que faire se peut les membres francophones et francophiles du CIO, ainsi que les responsables francophones des Fédérations sportives internationales ;

>> Encourager la création d'associations francophones de Fédérations Nationales et organiser leur coordination ainsi que leur coopération avec l'AFCNO ;

>> En collaboration avec la Conféjes, favoriser les coopérations avant les Jeux dans le cadre de la préparation des sportifs, à travers la création par exemple de camps d'entraînement francophones pour les athlètes olympiques et paralympiques ;

>> En collaboration avec l'AFCNO, l'OIF et les ambassades francophones dans le pays hôte des Jeux, élaborer une programmation événementielle francophone dans les « maisons » et « clubs » installés par les délégations olympiques francophones pendant les Jeux et leur offrir une visibilité commune dans le cadre de la campagne « **Le français j'adore !** ».

à l'intention de l'IPC et de la famille paralympique

20. Engager une réflexion avec l'OIF sur les conditions d'une amélioration progressive et raisonnable de l'offre de services en langue française pendant les Jeux Paralympiques.

21. Appuyer auprès des COJO le principe de l'extension aux Jeux Paralympiques des services bilingues, chaque fois que cela sera possible, ainsi que celui d'une collaboration avec l'OIF à cette occasion également.

22. Identifier et développer, avec l'appui de l'OIF et de la Confédes, des programmes francophones de préparation des athlètes paralympiques et de solidarité.

23. Envisager le rassemblement et la structuration d'un réseau francophone des Comités Nationaux Paralympiques, à l'instar de celui qui a donné lieu à la naissance de l'AFCNO.

à l'intention des futurs COJO

24. Créer, très en amont de la tenue des Jeux Olympiques, une direction spécifiquement dédiée aux langues officielles, intégrant l'équipe de traduction, et développer une politique de gouvernance interne intégrant la problématique du bilinguisme.

25. Organiser un séminaire avec le CIO, le LOCOG et l'OIF consacré au transfert des connaissances linguistiques du LOCOG et de l'OIF.

26. Faire du *Guide pratique des langues officielles aux Jeux Olympiques* le guide de référence pour développer les outils concrets du bilinguisme pendant les prochains Jeux.

27. À l'instar des Jeux de Vancouver, mettre en place un groupe de concertation réunissant régulièrement le COJO, l'OIF et les ambassadeurs francophones accrédités dans le pays hôte pour identifier les objectifs communs en matière de politique linguistique et les moyens d'y parvenir. Avec l'aide de ce comité consultatif, développer des coopérations avec la communauté diplomatique et associative francophone, notamment dans les domaines du recrutement de bénévoles francophones, de formations linguistiques, de programmation culturelle.

28. Étendre aux Jeux Paralympiques, chaque fois que cela sera possible, les services bilingues offerts à l'ensemble de la clientèle olympique pendant les Jeux.

29. Étendre aux Jeux Paralympiques les programmes de collaboration avec l'OIF.

I was invited by International Olympic Committee (“IOC”) President Jacques Rogge to attend the Turin Winter Olympic Games in 2006, and I had the honour of opening the Vancouver Winter Olympic Games and Paralympic Games in 2010 in my capacity as Governor-General of Canada. I then had the pleasure of participating in the preparation of the London Summer Olympic Games and Paralympic Games in 2012 and to experience them behind the scenes in my role as Grand Témoin de la Francophonie, a privilege conferred upon me by the Secretary-General of the OIF, His Excellency Mr Abdou Diouf.

Another page has been written in the ever-improving partnership between the IOC, the Organising Committees of the Olympic Games (“OCOGs”) and the OIF, which began at the Athens Games in 2004. London gave us Olympic and Paralympic Games which were joyous, inspired enthusiasm and which accorded a proper place to the French language in the majority of cases. French-speakers mobilised themselves to give, see and experience the London Games in French and to ensure that London affirmed with us “**Le français j’adore !**”.

1. A preparatory phase of long negotiations

As the world’s leading English-speaking city, which had beaten Paris in 2005 in Singapore in the race to host the 2012 Summer Games, London, we were told by many collaborators, would present many more obstacles than any other previous host city to our attempts to ensure that the status of the French language recognised by the Olympic Charter was respected.

The development of a working relationship between the Francophonie and the London OCOG (“LOCOG”) was far from smooth. Prejudices of all sorts proved to be ingrained and difficult to overcome. It was important for us to demonstrate that we were more than “fanatical militants”, as we had been dubbed by the British tabloid press, and to explain to our colleagues that we represented a large family of French-speaking countries, as they tended to think that we only represented France. We also had to convince our Francophone friends that the British took multi-lingualism seriously and that they were able to overcome the old Franco-British rivalry.

This required a lot of work to prepare our approach and our resources, to understand our respective objectives and constraints and to find areas of agreement. This sometimes involved asking the President of the IOC to intervene and apply pressure to overcome deadlocks in our negotiations with LOCOG. We had to create and maintain an incisive discourse with the media, based on concrete facts, to ensure we challenged any errors in the reporting of our actions. Overall, this required me to make two visits to Lausanne for meetings with Jacques Rogge, three preparatory visits to London before the Games and a visit to Quebec to sign the convention between the OIF and LOCOG.

With the much-appreciated help of the OIF Member States and governments and their embassies in London, we managed to find the means to organise events which both respected LOCOG's environmental and communication policies, and our objectives to provide training, support and promotion of a young and modern image of the Francophonie.

2. Towards a creative Francophonie working in partnership with the Olympic family

My key words and phrases throughout my mission were creativity, offering services to all the Olympic stakeholders, partnership, modernity, cultural and linguistic diversity and youth. The OIF did not go to London to police, nor to make demands, but rather to make offers and suggestions, to accompany and to do more and better together.

With the agreement of His Excellency Mr Abdou Diouf, Secretary-General of the OIF, I therefore created the brand "**Le français j'adore !**" which, over many months, gave a visual identity to our messages and actions. Several high points flowed from it, including a large concert of music in French in Trafalgar Square on 17 March 2012, which featured 9 young, talented, Francophone performers and which attracted an audience of 40,000, including Abdou Diouf and Francophone ambassadors, and which was broadcast and sponsored by TV5MONDE. Thus, in a highly symbolic moment, the celebrations for International Francophonie Day were started in an English-speaking country for the very first time! We also set up the website www.lefrancaisjadore.com, plus pages in all the social media and we produced around a hundred different promotional items and visual supports during the Games. For the first time, several Francophone Olympic Houses welcomed our campaign and associated us with their activities during the Games, including adding the "**Le français j'adore !**" brand to them.

Our mission to accompany the London Games organisers also meant that we had to offer services to all the Olympic stakeholders. We therefore developed programmes for training, for supporting the athletes and for solidarity along these lines. We sent a team of young student translators to London and offered

their services free of charge to LOCOG: the costs of this were paid by the OIF and the Quebecois, French and Swiss governments. The French government paid for some young Russian and Brazilian journalism students to travel to London for the Games. The CONFEJES organised a preparatory training course in France for Francophone athletes before the Games, and the OIF paid for the official Olympic clothing for four African Francophone national teams.

The Francophone presence on the Olympic stage was neither a protest nor an incitation. We made concrete actions on the ground which directly answered the needs of our various collaborators.

3. Was French really the second official language of the London Olympic and Paralympic Games?

The combined efforts of the Francophone family of nations and LOCOG to ensure that French enjoyed its rightful place were not in vain.

On 24 May 2012 in Quebec, Lord Sebastian Coe and I signed the convention between the OIF and LOCOG on the use of the French language at the London Olympic and Paralympic Games. My top priority was that this convention should set obligations that would produce results that were at least equivalent to those achieved in Beijing in 2008. My second priority was to integrate the Paralympic Games into our shared actions.

Following my two visits to London in the summer, first during the Olympic Games and then during the Paralympic Games, I can say that, in general, the British pleasantly surprised us. Yes, French could be heard in the venues, often before English, for the official and protocol announcements. Yes, French was very visible on the official LOCOG website and in the electronic version of the Visitor Guide as we had requested. Yes, French was very visible (and in most cases perfectly translated) on the direction signs and written announcements around and inside the venues. I would add that, whenever possible, bilingual services were extended to the Paralympic Games.

However, there were some disappointments. I would have thought that LOCOG could have provided better bilingual medical services with us, at no extra cost, and also that it could have provided a Facebook page in French and French translations of all the announcements made in the venues, not just the protocol announcements. I would also point out that, although most of the signs were bilingual, the names of the main venues, such as the Olympic Park were only displayed in English, because “everybody can understand them”. The services offered to journalists were not as good as those in Beijing, in particular the French intranet, which offered much less information than the English version. Finally, French should have been given a more prominent position in the main ceremonies and meetings organised for the Olympic family.

Despite these shortcomings, I am pleased to note that, over the years, with the assistance of the IOC, the OCOGs, the OIF and my predecessors, we have all managed to identify and set the level of services in French as high as possible for most OCOGs. We also identified some areas, such as the French version of the Spectator Guide, where the OIF's representative will have to negotiate at each Games, which I no longer consider to be acceptable. I hope that we have managed to open new perspectives in the context of the Paralympic Games. It is essential that we continue to build on these foundations and to make further progress in partnership with the Olympic and Paralympic families. The transfer of know-how programme, in which the IOC has included the OIF, offers an opportunity to do this.

4. Preparing the future from today onwards

To ensure that the future actions of the Grands Témoins and the OIF can build on what has gone before, they must be made more long-term and formalised. It is with this objective in mind that the OIF obtained the permission of the IOC, before the London Games, to participate in the IOC's know-how transfer programme between OCOGs. In the future, it will thus be possible for the OIF to ensure, in collaboration with the IOC and the OCOG, that the experience gained in language policy at previous Games can be applied to future Games and that the range of linguistic services offered can be progressively extended.

It was with this in mind that I held meetings in London during the Olympic and Paralympic Games with Mr Carlos Nuzman (Chairman of the Organising Committee for the 2016 Summer Games in Rio de Janeiro) and Mr Dimitry Chernychenko (Chairman of the Organising Committee of the 2014 Winter Games in Sochi). I was able to make contact with them and make the initial preparations for our future partnership actions, which will be all the more efficient from being begun well in advance.

Finally, to deepen the effect of our actions, I held a meeting with Sir Philip Craven, President of the International Paralympic Committee ("IPC") and I was the first Grand Témoin de la Francophonie to officially attend a Paralympic Games. Not only am I convinced that the experience gained since 2004 by the OIF and its Member States and governments can be put at the disposal of the Paralympic Games, but I also think it could answer real needs, for services in French and for building solidarity between the Francophone Paralympic delegations, of which I became aware during my last visit to London.

**Based on these observations and analyses,
I have come up with the following recommendations:**

for the OIF

1. Nominate a Grand Témoin de la Francophonie for an entire four-year Olympiad (covering one Winter Games and one Summer Games) and not just for a single Winter or Summer Games. This would promote continuity between the two Games and would reinforce progress made at the first Games.

2. Set up, as far in advance of the Games as possible, a group of ambassadors from the OIF Member States in the host country. This group was extremely useful to me in London.

3. Hold an annual meeting between the OIF Secretary-General and the Francophone members of the IOC, the Francophone Presidents of the international federations and the members of the Francophone Association of National Olympic Committees.

4. Support the expert groups set up by OIF Member States and governments or by the Francophone Olympic and Sports Movement, to influence their policies for the promotion of their interests on the international Olympic stage.

5. Create a specification, based on experience gained, which sets the objectives for the OCOGs to satisfy the requirements of the OIF. This could then serve as a basis for negotiations with the IOC and the OCOG.

6. Extend the co-operation with LOCOG after the London Games, to formalise the linguistic legacy of the Games. Update the “Practical Guide to the Official Languages at the Olympic Games” to include experience gained at the 2012 Games.

7. Build co-operation with the IOC and the Sochi and Rio OCOGs, to transmit the linguistic legacy of the London Games and participate in the IOC’s know-how transfer programme by organising joint seminars on the official languages.

8. With the IOC and the OCOGs, identify concrete tools that could be developed in common, such as the creation of an English-French lexicon of Olympic terminology. Other Francophone institutions with competence in this field could be involved (e.g. terminological commissions, government translation services, etc.).

9. Create a network of Francophone translators and interpreters, both professionals and final-year students, with experience of using Olympic terminology and of the Games, and put it at the disposal of the IOC and the OCOGs.

10. Retain the brand “**Le français j’adore !**” and use it at future Games so as to establish a long-term, modernised and visible image of the OIF at the Olympic Games.

11. Retain the website www.lefrancaisjadore.com and develop it into a Francophone information portal for Olympic news, and, eventually, for Francophone cultural, linguistic and educational initiatives and events.

12. Follow-up the initiatives begun at Vancouver and London to promote Francophone cultural diversity, with the medallists from the Jeux de la Francophonie and young Francophone artistes.

13. Renew and develop the programmes for solidarity, Olympic preparation and training for young professionals set up for the London Games, in collaboration with the Olympic movement, the OIF Member States and governments and the CONFÉJES.

14. If the financial resources are available, to change the OIF human resources devoted to the Olympic and Paralympic Games to address the challenges raised by the Games, both before and during the Games. Set up an “OIF Commissariat for International Sport” with a small operational team which could ensure that the influence, visibility and technical work required is done.

for the IOC and the Olympic family

15. Reinforce the obligations on the host cities to respect the two official languages. In particular, the Spectator Guide(s) must be in both languages, with equal space given to both, and the announcers in the venues must be given the freedom to use French in all their announcements, not just the protocol announcements.

16. Include the linguistic legacies of the Beijing, Vancouver and London Games into the IOC’s know-how transfer programme, with the assistance of the Good Practice Guide updated by the IOC and LOCOG.

17. Ensure a better balance between the two official languages in the speeches at official ceremonies, in particular the Games opening and closing ceremonies.

18. Work with the IOC to develop a policy to promote bilingualism and multilingualism at the Olympic Games and the Youth Olympics, as the question of multilingualism was raised sharply both during the Olympic Games and the

Youth Olympics. Multilingualism is key to the success of the Youth Olympics, given the youth of the participants and spectators and the educational programmes offered.

19. For the francophone Olympic and sports family:

>> Within the international sports federations, make sure that French-speaking commentators are recruited and are given the freedom to speak French in more than just the official announcements, particularly for sports that are seen as the most Francophile.

>> Within the Association of Francophone National Olympic Committees (“AFNOC”), develop an action plan to reinforce the influence of Francophone sports managers on the international stage and to build solidarity between NOCs to help Francophone athletes.

>> Ensure that the members of the AFNOC meet regularly and recruit new members of the AFNOC and associate their work as much as possible with that of the Francophone and Francophile members of the IOC and the Francophone managers of the international sports federations.

>> Encourage the creation of more Francophone associations of national sports federations and co-ordinate them and their co-operation with the AFNOC.

>> In collaboration with the CONFESJES, encourage co-operation before the Games to prepare the athletes, for example by setting up Francophone training camps for Olympic and Paralympic athletes.

>> In collaboration with the AFNOC, the OIF and the Francophone embassies in the country hosting the Games, develop a programme of Francophone events in the various Olympic and Paralympic “houses” and “clubs” set up by the Francophone Olympic delegations during the Games and offer them common visibility through the “**Le français j’adore !**” brand.

for the IPC and the Paralympic family

20. Work with the OIF to see what sort of reasonable improvements can be made to the offer of services in French during the Paralympic Games.

21. Put pressure on the OCOGs to extend bilingual services to the Paralympic Games whenever possible, and to collaborate with the OIF.

22. Identify and develop, with the support of the OIF and the CONFESJES, Francophone Paralympic-athlete-preparation programmes and solidarity programmes.

23. Set up a francophone network of National Paralympic Committees, similar to the AFNOC.

to future OCOGs

24. Set up, as far ahead of the Olympic Games as possible, a team specifically dedicated to the official languages, including the translation team, and develop an internal policy to overcome obstacles to bilingualism at the Games.

25. Organise a seminar for the IOC, LOCOG and the OIF on the transfer of LOCOG's and the OIF's linguistic know-how.

26. Make the Guide to Linguistic Good Practice the benchmark for creating concrete tools for promoting bilingualism during the next Games.

27. Following the example of the Vancouver Games, set up a consultation group including representatives of the OGOC, the OIF and the Francophone ambassadors in the host country that will meet regularly to identify common objectives in linguistic policy and the means required to achieve them. With the help of this consultation committee, develop co-operation with the Francophone diplomatic and voluntary association communities, especially for the recruitment of Francophone volunteers, language training and the creation of a cultural programme.

28. Whenever possible, extend the bilingual services offered to all Olympic stakeholders to all Paralympic stakeholders during the Games.

29. Extend the collaboration programmes with the OIF for the Olympic Games to the Paralympic Games.

Sigles

ACNOA	Association des Comités Nationaux Olympiques Africains
AFCNO	Association francophone des Comités Nationaux Olympiques
CIO	Comité International Olympique
CNO	Comité(s) National(aux) Olympique(s)
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français
COJO	Comité d'organisation des Jeux Olympiques
CONFÉJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage
IFRU	Institut français du Royaume-Uni
IPC	Comité International Paralympique
ISIT	Institut supérieur d'interprétation et de traduction
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
LOCOG	Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres
OIF	Organisation internationale de la Francophonie



L'album de photos





1

1 / 20 avril 2011, OIF, Paris

Michaëlle Jean est nommée par Abdou Diouf Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012

2 / 14 juin 2011, CIO, Lausanne

Première visite au président du Comité International Olympique, Jacques Rogge



2

**Premiers
temps forts**



3

3 / 24 mai 2012, Québec

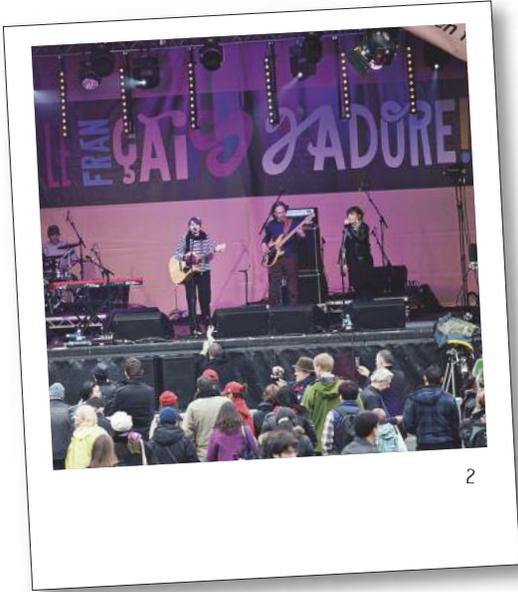
Michaëlle Jean et Sebastian Coe signent la Convention sur l'usage de la langue française aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2012 de Londres, en présence de Gilbert Felli, directeur exécutif des Jeux Olympiques au CIO

4 / 25 mai 2012, Québec

Allocution prononcée lors du dîner offert par l'AFCNO à l'occasion de sa 3^e assemblée générale



4



2

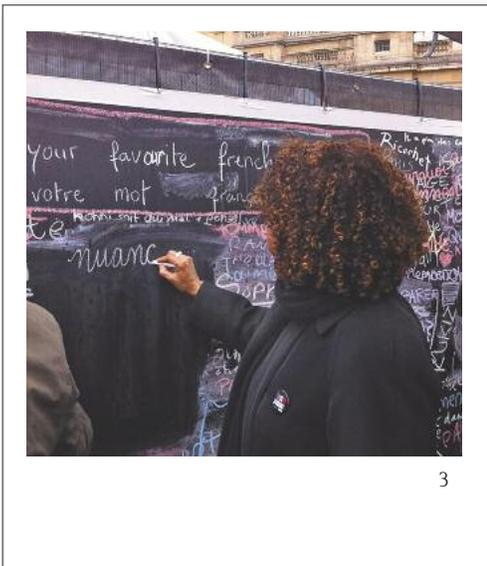


1

17 mars
Lancement de la Journée
internationale de la Francophonie

« Music
en français »
à Trafalgar
Square

- 1 / « *Le français j'adore !* » s'installe sur Trafalgar Square
- 2 / Grand concert « Music en français »
- 3 / Écrivez ici votre mot préféré en français sur le mur des mots dédié à la langue française
- 4 / Avant le concert avec Féloche



3



4



1



2

- 1 / Gare Saint-Pancras à Londres, arrivée de l'Eurostar, panneau de signalétique bilingue
- 2 / Bureau d'accueil au cœur du village olympique
- 3 / Volontaire francophone du LOCOG
- 4 / Panneaux partiellement bilingues à l'entrée du Parc olympique
- 5 / Signalétique en anglais au sein du parc olympique

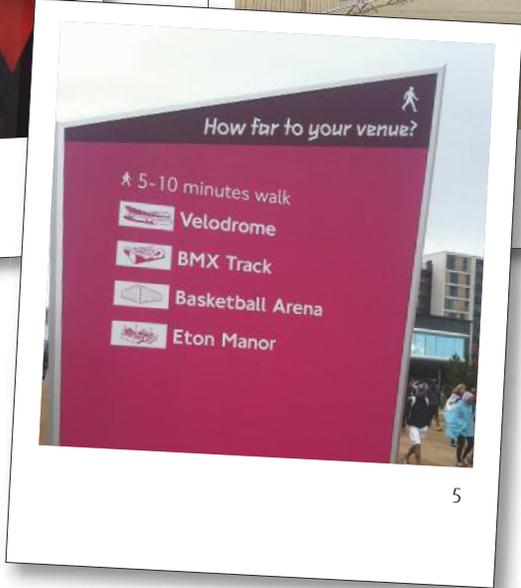
Signalétique et services en français



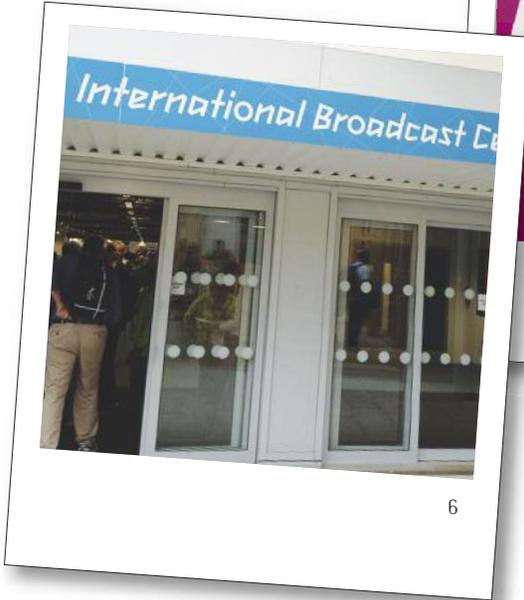
3



4



5



6



7

6 / Panneau en anglais à l'entrée du centre international des retransmissions

7 / Signalétique partiellement bilingue à l'entrée du centre principal de presse

8 / Bureau de l'équipe de traduction au village olympique

9 / En interview avec le journal *L'Étoile* pendant la visite du village olympique

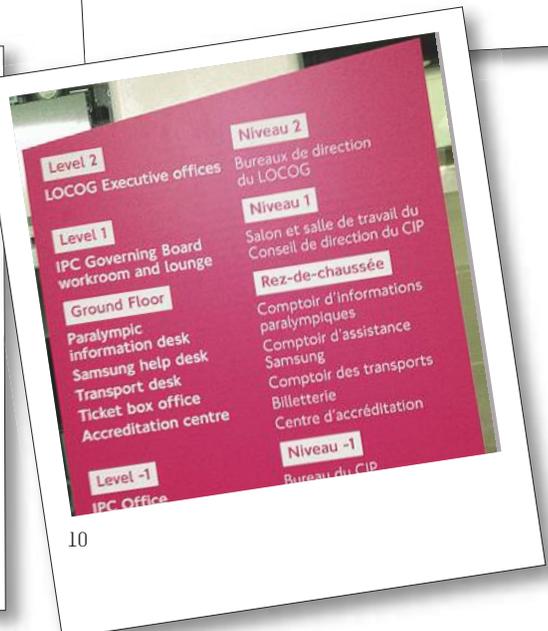
10 / Signalétique bilingue à l'hôtel de la famille paralympique



8



9



10



16



17



18

- 16 / La Lettre du village olympique est bilingue et quotidiennement diffusée aux athlètes
 17 / Signalétique bilingue au centre international des retransmissions
 18 / Le système intranet INFO 2012 propose une version française
 19 / Panneau électronique d'information uniquement en anglais pendant la compétition d'escrime alors que la discipline est arbitrée en français
 20 / Documentation bilingue

Quaterfinals		
31 July 15:30	Quaterfinals	ABOUKASSEM Alaaeldin
31 July 15:30	Quaterfinals	MA Jianfei
31 July 15:30	Quaterfinals	CHEREMISNOV Alexey
31 July 15:30	Quaterfinals	ASPROMONTE Valerio
Semifinals		
31 July 18:00	Semifinals	LEI Sheng
31 July 18:30	Semifinals	CHOI Byungchul
31 July 19:10	Finals	

London2012 reserves the right to amend the competition sched

19



20



1



2

**Rencontres
au sommet**

- 1 / 27 juillet, avec S.E.M. Pierre Boulanger, délégué général du Québec au Royaume-Uni, et son épouse lors de l'inauguration de la maison du Canada
- 2 / 28 juillet, inauguration de la maison de l'Afrique avec le général Lassana Palenfo, membre du CIO et président de l'ACNOA, Thomas Bach, vice-président du CIO, son épouse, et l'artiste Houria Nati
- 3 / Michaëlle Jean devant le totem « *Le français j'adore !* » à la maison de l'Afrique
- 4 / 28 juillet, Club France, avec les médaillés olympiques de ski acrobatique et de tennis de table Sébastien Foucras et Jean-Philippe Gatien
- 5 / 28 juillet, Club France, avec la triple championne olympique Marie-Josée Percec



3



4



5

6 / 29 juillet, avec S.E.M. Bernard Emié,
ambassadeur de France au Royaume-Uni,
et Laurent Burin des Roziers, conseiller culturel
à l'IFRU, après le concert de Lynda Thalie
7 / 30 juillet, Club France, rencontre avec
le président français François Hollande



7



6



8



9

8 / Michaëlle Jean, Yannick Noah et Alain Calmat
9 / S.E.M. Gordon Campbell, haut-commissaire
du Canada au Royaume-Uni



10



11



12



14

10 / 3 août, avec Nawal El Moutawakel, vice-présidente du CIO, Christophe de Kepper, directeur général du CIO, et Carlos Nuzman, président du comité d'organisation des Jeux de Rio de Janeiro 2016

11 / 29 août, avec Dimitry Kozac, vice-Premier ministre russe, et Dimitry Chernychenko, président du Comité d'organisation des Jeux de Sotchi 2014

12 / 29 août, avec Boris Johnson, maire de Londres



13

13 / 29 août, stade olympique, rencontre avec Sa Majesté la reine Élisabeth II et sir Philip Craven, quelques minutes avant l'ouverture des Jeux Paralympiques

14 / 30 août, Michaëlle Jean et S.E.M. Anton Thalmann, ambassadeur de Suisse, à l'inauguration de la maison de la Suisse paralympique



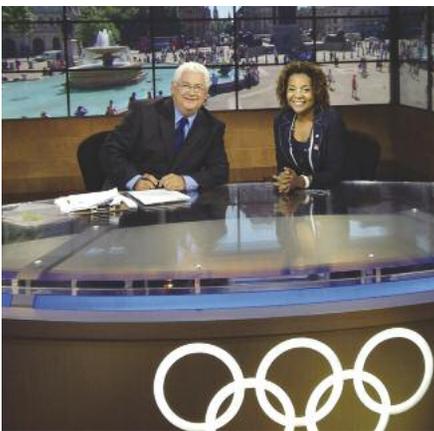
1

1 / 27 juillet, avec Radio Canada à la sortie de la maison olympique du Canada
2 / 29 juillet, IFRU, rencontre avec les jeunes journalistes russes et brésiliens invités à Londres par le gouvernement et l'Institut français



2

Quelques interviews



3



4

3 / 31 juillet, interview sur le plateau de RDS
4 / Vue sur le stade olympique



5



6



7

5 / 2 août, interview AFP Londres à la maison olympique du Canada

6 / Interview à la maison olympique du Canada

7 / 29 août, cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques

8 / 31 août, interview avec Patrick Montel

de France 2 pendant Les Jeux Paralympiques



8



1



2



3

1 / 30 juillet, village olympique
Rencontre avec Bernard Amsallem,
chef de mission de la délégation
française, et l'équipe médicale

2 / Avec des responsables de CNO
africains francophones

Sur le terrain
avec
les officiels



5

3 / Avec Alain Ekra et des responsables de CNO
africains francophones

4 / 30 juillet, village olympique,
visite à la délégation belge

5 / 30 juillet, village olympique, rencontre
avec le chef de mission de la délégation
de Côte d'Ivoire



4

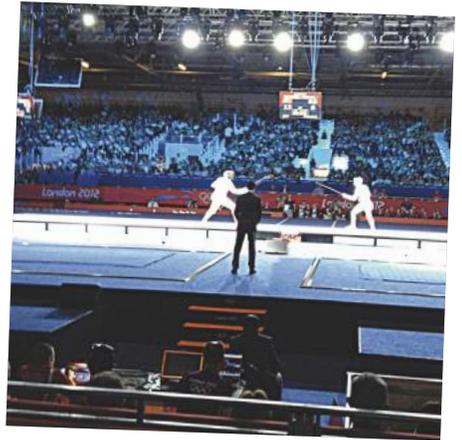


6

Sur le terrain
avec
les sportifs



8



7

- 6 / 30 août, Résidence de France, avec Charles Rozoy, première médaille d'or paralympique française, et S.E.M. Bernard Emié, ambassadeur de France
- 7 / Compétition d'escrime
- 8 / Finale olympique de handball France/Suède
- 9 / Teddy Riner, champion olympique de judo, sur la première marche du podium
- 10 / Podium de l'épreuve de cyclisme sur route



9



10



11



12

- 11 / 30 juillet, village olympique, visite à la délégation burundaise
- 12 / 30 août, Résidence de France, avec des joueurs de tennis et de rugby paralympiques
- 13 / Remise de médaille au centre aquatique par Michaëlle Jean lors des Jeux Paralympiques
- 14 / Michaëlle Jean et la délégation haïtienne paralympique au village paralympique
- 15 / Avec la délégation canadienne paralympique au village paralympique



13



14



15



1



2

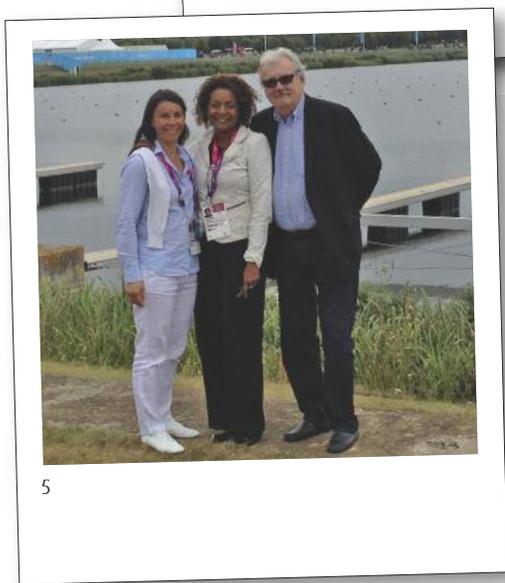
**Ils ont fait
les Jeux**



3

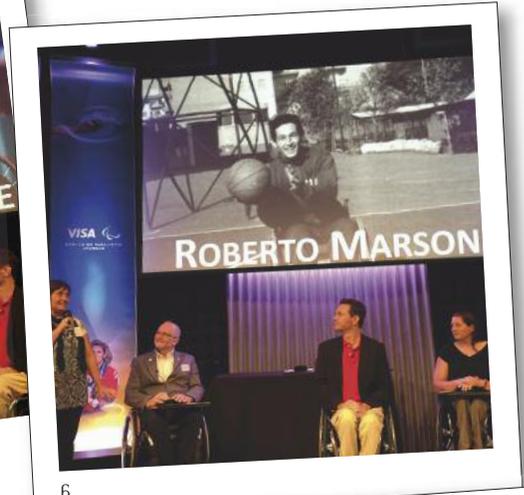
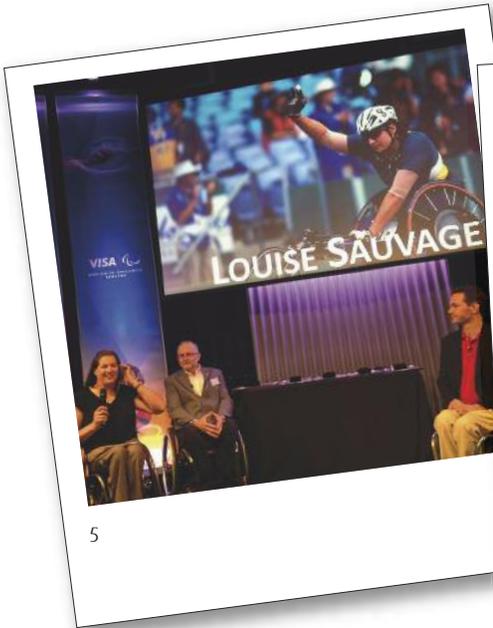


4

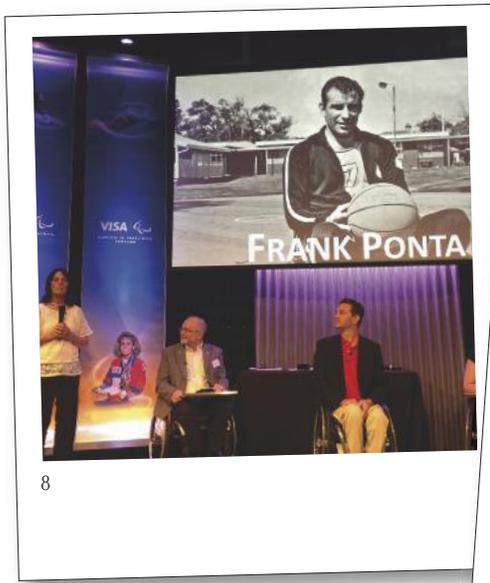


5

- 1 / Anne de Faramond, responsable de l'équipe de traduction du LOCOG
- 2 / Épatants volontaires du LOCOG
- 3 / Avec Sophie Lorant, responsable des CNO africains au LOCOG, et Diamil Faye, société Jappo, à la maison du Canada
- 4 / Rencontre avec les traductrices francophones du LOCOG au village olympique
- 5 / Michaëlle Jean entourée de Jacques Bilodeau et Audrey Delacroix



5/6/7/8/9 / 30 août
Cérémonie d'intronisation
de cinq héros paralympiques



R

Remerciements

FRAN
ÇAIS

S'ADORE!

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à :

- Son Excellence Monsieur Abdou Diouf,
Secrétaire général de la Francophonie

- Mesdames et Messieurs
les membres du CIO

- Mesdames et Messieurs les chefs
d'État et de gouvernement francophones

- Mesdames et Messieurs
les membres de l'IPC

- Le docteur Jacques Rogge,
président du Comité International
Olympique,
et ses collaborateurs

- Mesdames et Messieurs
les ministres des Affaires étrangères
des pays francophones

- Sir Philip Craven,
président du Comité international
Paralympique,
et ses collaborateurs

- Mesdames et Messieurs
les ministres des Sports des pays
francophones

- Lord Sebastian Coe,
président du Comité d'organisation
des Jeux Olympiques et Paralympiques
de Londres 2012,
et ses collaborateurs

- Mesdames et Messieurs
les ambassadeurs des pays
francophones accrédités à Londres

- Monsieur Dimitry Chernychenko,
président du Comité d'organisation
des Jeux Olympiques et Paralympiques
de Sochi 2014

- Mesdames et Messieurs
les présidents des Fédérations
internationales

- Monsieur Carlos Nuzman,
président du comité d'organisation
des Jeux Olympiques et Paralympiques
de Rio de Janeiro 2016,
et ses collaborateurs

- Mesdames et Messieurs
les présidents des Comités Nationaux
Olympiques des pays francophones
et des Comités membres de l'AFCNO

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance plus particulièrement à celles et ceux qui m'ont accompagnée tout au long de ma mission :

- Madame Nawal El Moutawakel,
vice-présidente du CIO,
présidente de la Commission
de coordination pour les Jeux d'été
de Rio de Janeiro 2016

- Monsieur René Fasel,
membre de la commission exécutive CIO,
président de l'Association des fédérations
internationales des sports d'hiver,
président de la commission
de coordination des JO de Vancouver

- Monsieur Thomas Bach,
vice-président du CIO

- Monsieur Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO, président de l'Association des fédérations internationales des sports d'été, président de la commission de coordination des JO d'été de Londres
- Monsieur Lassana Palenfo, membre du CIO, président de l'Association des CNO africains, président de la maison de l'Afrique à Londres
- Son Excellence Monsieur Anton Thalmann, ambassadeur de Suisse au Royaume-Uni, président du Groupe des ambassadeurs francophones à Londres, et ses collaborateurs, Messieurs Fabrice Filliez, Franziska Heimgartner Trilling, Madame Katya Caminada et Monsieur William French
- Monsieur Nicolas Bideau, ambassadeur, directeur de la maison de la Suisse à Londres, et ses collaborateurs
- Monsieur Patrick Pardo, ministre, chef du service de la Francophonie, division Afrique subsaharienne et Francophonie, département fédéral des affaires étrangères, et sa collaboratrice Madame Fabienne Jan
- Son Excellence Monsieur Gordon Campbell, haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni, et Monsieur Claude Boucher, haut-commissaire adjoint du Canada
- Son Excellence Monsieur Bernard Émié, ambassadeur de France au Royaume-Uni, et ses collaborateurs de l'ambassade, de l'Institut français du Royaume-Uni et du Bureau Export de Londres, Messieurs Laurent Burin Des Roziers, Laurent Batut, Michaël Aloïso, Vincent Gleizes, Xavier Guérard, Eric Vandepoorter, et Mesdames Natacha Antolini, Géraldine Zanaska et Séverine Maublanc
- Son Excellence Monsieur Johan Verbeke, ambassadeur de Belgique au Royaume-Uni, et ses collaborateurs, Mesdames Véronique Petit et Françoise Scheepers de Belgique /Fédération Wallonie-Bruxelles
- Son Excellence Monsieur Hatem Atallah, ambassadeur de Tunisie au Royaume-Uni et sa collaboratrice Madame Aida Toumi
- Son Excellence Madame Inaam Osseiran, ambassadrice du Liban au Royaume-Uni, et Monsieur Marwan Francis
- Son Excellence Monsieur Abdou Sourang, ambassadeur du Sénégal au Royaume-Uni, et ses collaborateurs
- Monsieur Pierre Boulanger, délégué général du Québec au Royaume-Uni, et ses collaborateurs Monsieur Ian Morissette, et Mesdames Maude Laflamme et Mélanie Lepage
- Monsieur Clément Duhaime, administrateur de l'OIF
- Monsieur Ousmane Paye, conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie
- Monsieur Jacques Bilodeau, mon conseiller personnel, ancien ambassadeur du Canada, qui m'a accompagnée pendant toute cette mission, ainsi que Mesdames Micheline Laflamme,

ma conseillère communication, et
Judith Zeller, ma collaboratrice

- Madame Marie-Christine Saragosse,
directrice générale de TV5MONDE,
et ses collaborateurs

- Monsieur Christophe de Kepper,
directeur général du CIO

- Monsieur Gilbert Felli, directeur exécutif
pour les Jeux Olympiques au CIO,
et ses collaborateurs

- Docteur Patrick Schamasch,
directeur médical du CIO

- Monsieur Paul Deighton,
directeur général du LOCOG

- Monsieur Michaël Pirrie,
conseiller de lord Sebastian Coe

- Madame Jackie Brock-Doyle,
directrice de la communication du
LOCOG

- Monsieur Charles Garrett,
directeur des relations internationales
du LOCOG

- Madame Anne de Faramond,
responsable de la traduction au LOCOG

- Madame Sophie Lorant,
responsable des relations avec les CNO
africains au LOCOG

- Monsieur Tharcysse Harerimana,
chef de mission de la délégation
olympique du Burundi
qui a quotidiennement alimenté le site
www.lefrancaisjadore.com
en informations sportives

- Madame Lynda Thalie,
son manager et ses musiciens

- Mesdames et Messieurs les membres
du Groupe interministériel sur le français
langue du sport, du gouvernement français

- Monsieur Frédéric Bouilleux,
directeur de la langue française et de la
diversité linguistique et culturelle à l'OIF

- Madame Isabelle Finkelstein,
directrice de la communication
et du partenariat à l'OIF,
et ses collaborateurs,
Mesdames Nathalie Rostini,
Nathalie Heneman, Virginie Aubin-Dubille,
Christiane Maltais,
et Monsieur Skander Houidi

- Madame Julie Tilman,
attachée de presse du Secrétaire général
de la Francophonie

- Madame Audrey Delacroix,
commissaire pour la langue française
dans les Jeux Olympiques
qui m'a accompagnée pendant toute
cette mission, et sa collaboratrice
Madame Geneviève Dastugues

- Monsieur Amadou Fall,
stagiaire chargé de l'animation du site
internet www.lefrancaisjadore.com
et des réseaux sociaux pendant les Jeux
Olympiques et Paralympiques

- Monsieur Jacques Kupa, du Service
des conférences internationales à l'OIF

- Messieurs Jean-François Clément
et Laurent Maurice, créateurs du visuel
« **Le français j'adore !** » et du site internet
www.lefrancaisjadore.com

- Monsieur Diamil Faye,
directeur de la société Jappo
créatrice des équipements sportifs offerts
par l'OIF à quatre CNO francophones

Table des matières

Introduction	2
1. Une phase préparatoire marquée par de longues négociations	4
1.1 Le contexte politique et juridique de la mission	5
Ce que dit et ce que ne dit pas la Charte olympique	
Le legs de mes prédécesseurs	
Des débuts sur fond de scepticisme	
1.2 Apprendre à se connaître et à s'approprier	9
Premières discussions avec le LOCOG et identification de ses contraintes	
Vaincre les préjugés	
Susciter l'adhésion à mes priorités et trouver un terrain d'entente	
2. Pour une Francophonie créative et partenaire de la famille olympique	12
2.1 Lancement de la marque et de la campagne « <i>Le français j'adore !</i> »	13
Un grand concert francophone sur Trafalgar Square le 17 mars 2012	
Un site internet dédié	
Une visibilité à Londres et dans les maisons olympiques francophones pendant les Jeux	
2.2 Programmes de solidarité et de formation de jeunes professionnels	19
Aide à l'équipement des athlètes francophones	
Organisation d'un camp d'entraînement en France avant les Jeux	
Participation à la formation d'étudiants en traduction et en journalisme	
3. Le français : seconde langue officielle des JO de Londres... et des Jeux Paralympiques ?	22
3.1 La convention sur l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012, entre l'OIF et le LOCOG	23
Une signature tardive, loin des regards	
Le contenu de la convention	
Le cas particulier des Jeux Paralympiques	

3.2 Un bilan linguistique globalement satisfaisant	26
Mon observation sur le terrain : les plus...	
... et les moins	
Quelques accents de français aux Jeux Paralympiques	
4. Préparer l'avenir dès aujourd'hui	32
4.1 Le transfert de connaissances avec les comités d'organisation de Sotchi 2014 et Rio de Janeiro 2016	33
Participation au programme de transfert de connaissances du CIO	
Amorce des discussions avec les responsables de Sotchi 2014 et de Rio de Janeiro 2016	
Perspectives de collaboration avec les Jeux Paralympiques	
4.2 Mes recommandations	37
À l'intention de l'OIF	
À l'intention du CIO et de la famille olympique	
À l'intention de l'IPC et de la famille paralympique	
À l'intention des futurs COJO	
Conclusion	42
Annexes	44
Annexe 1 : Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie	45
Annexe 2 : Programme d'activité 2011-2012 du Grand Témoin de la Francophonie	47
Annexe 3 : Convention sur l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012	54
Annexe 4 : Campagne « Le français j'adore ! » et retombées médiatiques	66
Résumé / Abstract	74
Sigles	91
L'album de photos	93
Remerciements	110

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle compte à ce jour cinquante-sept États et gouvernements membres et vingt observateurs qui totalisent une population de 900 millions. On recense 220 millions de locuteurs de français dans le monde. Présente sur les cinq continents, l'OIF regroupe près du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies. Créée en 1970 à Niamey (Niger), l'OIF a célébré son quarantième anniversaire en 2010.

L'OIF apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions politiques et de coopération, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des actions de l'OIF.

La cohésion de la communauté francophone repose sur le partage d'une langue commune, le français. Promouvoir et renforcer la visibilité, l'usage et l'enseignement de la langue française – moyen d'accès à la modernité, outil de communication, de réflexion et de création – sous-tend l'ensemble des actions de la Francophonie. Cette vocation première de l'OIF passe par l'appui à l'enseignement du français, la préservation de son statut et de son usage dans les organisations internationales, les institutions européennes et africaines, les grandes manifestations culturelles ou sportives et la promotion de la création littéraire francophone. Dans la majorité des États et gouvernements de l'OIF, le français cohabite avec les langues maternelles : une cohabitation à favoriser.

Le dialogue entre la Francophonie et les autres grandes aires linguistiques préserve la diversité culturelle dans sa dimension linguistique et renforce la place du français dans le monde.

57 États et gouvernements membres

Albanie, Principauté d'Andorre, Arménie, Royaume de Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Cap-Vert, République centrafricaine, Chypre, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, Ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Principauté de Monaco, Niger, Qatar, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam, Fédération Wallonie-Bruxelles.

20 observateurs

Autriche, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Émirats Arabes Unis, Estonie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Mozambique, Pologne, République dominicaine, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Ukraine, Uruguay.

Produit par la Direction de la langue
française et de la diversité culturelle
et linguistique

Directrice a.i. : Imma Tor-Faus
Commissaire pour la langue française dans
les Jeux olympiques : Audrey Delacroix

Édité par le Direction de la communication
et du partenariat

Directrice : Isabelle Finkelstein
Chargée des publications : Nathalie Rostini

Création graphique :
Septentrion - Philippe De Langhe

Traduction : Christopher Bourne

Révision : Réjane Crouzet

Crédits photo : tous droits réservés
Cyril Bailleul, Audrey Delacroix,
Gouvernement du Québec, AFCNO, OIF

© Organisation internationale
de la Francophonie
Paris, novembre 2012
Tous droits réservés
ISBN : 978-92-9028-364-5

Ce document participe à la protection
de l'environnement. Il est imprimé
sur du papier issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées

Imprimé
en France
par STIPA



L'usage de la langue française aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012

Désignée le 20 avril 2011 par le Secrétaire général de la Francophonie en tant que Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, la Très Honorable Michaëlle Jean a négocié et signé avec le LOCOG une convention d'objectifs et de partenariat pour l'usage de la langue française aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012. Elle a réalisé deux missions d'observation, pendant les Jeux Olympiques du 27 juillet au 3 août, puis pendant les Jeux Paralympiques du 29 août au 1^{er} septembre 2012.

Ses conclusions et ses recommandations pour les prochaines éditions sont consignées dans ce rapport.

Après les Jeux d'Athènes (2004), de Turin (2006), de Pékin (2008) et de Vancouver (2010), l'OIF poursuit son action de sensibilisation, d'observation et de renforcement de l'usage du français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres.

À la demande des chefs d'État et de gouvernement de ses pays membres, l'OIF a placé la promotion de la langue française dans la vie internationale parmi ses priorités stratégiques. C'est dans ce cadre que la Francophonie se mobilise pour la promotion du français comme langue olympique.

LA TRÈS HONORABLE MICHAËLLE JEAN, C.C., C.M.M., C.O.M., C.D. est née en 1957 en Haïti et arrive au Canada en 1968 après avoir fui le régime dictatorial de François Duvalier. Diplômée d'un baccalauréat ès arts en littératures et langues modernes et d'une maîtrise en littérature comparée, elle parle cinq langues : français, anglais, italien, espagnol, créole, et lit couramment le portugais.

Elle a œuvré pendant dix ans auprès des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale au Québec. Elle devient journaliste à la télévision publique canadienne, au sein du réseau français à Radio-Canada et du réseau anglais CBC Newsworld. Elle est mariée au cinéaste, essayiste et philosophe Jean-Daniel Lafond. Le couple a une fille, Marie-Éden.

Assermentée le 27 septembre 2005, la Très Honorable Michaëlle Jean, 27^e Gouverneure Générale et Commandant en chef du Canada depuis la création de la Confédération en 1867, a assumé les très hautes fonctions de chef de l'État. Elle est membre du Conseil privé de la Reine et a été investie membre de l'Ordre des Chevaliers de La Pléiade par l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, Mme Jean est Envoyée spéciale de l'Unesco pour Haïti. Elle préside la Fondation Michaëlle Jean qui soutient des jeunes canadiens en situation de vulnérabilité utilisant l'art comme moyen d'agir au sein de leur collectivité. Cette même année, elle est nommée Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres en 2012 par le Secrétaire général de la Francophonie. Le 1^{er} février 2012, elle devient chancelière de l'Université d'Ottawa.



**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, AVENUE BOSQUET
75007 PARIS (FRANCE)
TÉLÉPHONE : +33 01 44 37 33 00

www.francophonie.org

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

